3e année – Numero 286 MONTREAL, Mardi 23 Août 1881 Deux cent le numéro

ABONNEMENTS

Ville : - - - - $6.00 d'avance
Campagne : - - - - $5.00 "
Etats-Unis : - - - - $5.00 "

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

ANNONCES

Par ligne, 1ère insertion, - - - 10 cents
" insertion subséquente, - 5 cents
A long terme, conditions spéciales

TELEGRAPHIE

(Service spécial de LA MINERVE)

CANADA

Arrestation

Québec, 22—Le sergent Athos de la Batterie 4, qui s'est évadé ces jours derniers de la citadelle où il était détenu prisonnier comme déserteur, a été arrêté à bord du bateau qui partait pour Montréal samedi soir.

Témoins importants

M. Trudel, le chef de la police du port, a découvert deux autres témoins importants qui ont eu connaissance des mauvais traitements qu'on a fait subir à l'un des matelots du navire *Star of England*. Ces témoins se nomment John Murphy et James McQuinn qui ont déserté du vaisseau à la Rivière-Ouelle et sont revenus à Québec.

Avant-hier le chef de la police a appris que ces deux matelots s'étaient embarqués ce matin à bord d'un navire en partance pour l'Europe.

Le chef de police se mit aussitôt à la poursuite du vaisseau en question et le rejoignit en bas de l'Ile d'Orléans. Il avait amené avec lui deux hommes qui consentirent à remplacer les deux matelots dont il avait besoin. De son côté le capitaine ne fit pas d'objections et M. Trudel revint à Québec avec Murphy et McQuinn qui vont rendre un témoignage important dans la cause du second du *Star of England*, accusé de meurtre.

Touristes

—Samedi et hier un grand nombre de touristes sont arrivés en cette ville.

Accident évité

—Samedi matin le train express sur le chemin de fer intercolonial qui partait de Mill Stream pour Halifax a failli dérailler au même endroit où une locomotive a été jetée hors la voie il y a quelques semaines.

Le mécanicien, heureusement, était sur ses gardes et a pu arrrêter le convoi à temps. Une quantité de pierres était tombée sur la voie du haut d'une colline et sans la prudence du mécanicien, il serait arrivé un accident dont les conséquences auraient été sérieuses.

Tous les voyageurs ont félicité le mécanicien, M. Drake, de les avoir préservés du danger.

Noyé

—Dimanche matin on a trouvé sur le rivage, près de l'endroit connu sous le nom de Conway's Pond, à marée basse, une partie du cadavre d'un homme qui a dû séjourner dans l'eau depuis longtemps. On a trouvé que le tronc du cadavre, les jambes et la tête étaient disparues. On croit que c'est celui de M. Conway, marchand de farines qui est disparu si mystérieusement l'année dernière.

En vertu de la loi le coroner n'a pu tenir d'enquête et les restes du noyé ont été laissés à l'endroit où on les a trouvés.

Vol d'un cheval

—Ces jours derniers un nommé Michael Fogarty, de Sainte-Catherine, informa la police qu'on lui avait volé un cheval blanc, aux scieries de M. Connolly, sur la rivière Jacques-Cartier.

Samedi le constable Burke, d'après des renseignements qui lui avaient été donnés, se rendit au Pont-Rouge où il trouva le cheval en la possession de Joseph et Michel Langevin qui étaient occupés à le teindre en noir lorsqu'ils ont été arrêtés.

Tentative de meurtre

Toronto, 22—Samedi soir une bagarre sérieuse a eu lieu à la résidence d'un homme de couleur du nom de William Hopkins, sur la rue Sainte-Elizabeth.

Son frère Frederick lui ayant dit de ne pas maltraiter sa femme comme il avait coutume de le faire, William Hopkins a fait feu sur lui avec un révolver. La balle a atteint Frederick au cou lui infligeant une blessure dangereuse.

Le blessé a été transporté à l'hôpital et son frère est entre les mains de la justice.

Les Iles Sandwich

Victoria, C-B, 22—Les autorités ne veulent pas dire pourquoi un vaisseau de guerre anglais a été expédié aux Iles Sandwich lundi dernier.

On croit que cette mesure a été prise parce qu'on a appris que le gouvernement américain voulait prendre possession des Iles Sandwich prochainement.

Des personnes qui arrivent de Honolulu disent que quelques américains résidant aux Iles Sandwich, qui exercent beaucoup d'influence sur l'esprit du roi intriguent pour amener l'annexion des Iles Sandwich aux Etats-Unis, et que c'est d'après leurs conseils que le roi Kalakua a fait un voyage en Europe.

Les ministres subissent l'influence des américains et on comprend que la situation devra changer, et qu'avant longtemps les Iles Sandwich tomberont au pouvoir des Etats-Unis ou d'une autre puissance.

Disparition

Ottawa, 22—La disparition de madame Blanchet, épouse de M. Blanchet, employé du gouvernement, cause la plus grande inquiétude aux amis de la famille.

Madame Blanchet était allée chez une de ses sœurs à Prescott, et télégraphia vendredi qu'elle partait ce jour-là pour revenir à Ottawa.

Elle quitta, en effet, la résidence de sa sœur pour se rendre à la gare et depuis on n'en a pas eu de nouvelles.

On a supposé qu'elle serait montée dans un convoi en destination de l'ouest, mais bien qu'on ait télégraphié à différentes stations, on n'a pu découvrir ses traces. Son mari, que l'inquiétude dévore est parti pour se mettre à sa recherche.

L'hon John O'Connor

L'honorable John O'Connor est actuellement à Pasisboro.

Chemin de fer de Pontiac

C'est aujourd'hui que le règlement pour accorder un bonus à la compagnie du chemin de fer de Pontiac va être soumis au vote des contribuables.

Le règlement va être approuvé.

ETATS-UNIS

Le président des Etats-Unis

Washington, 22, 8.30 hrs a-m—Le président n'a pas souffert de vomissements depuis hier après-midi. Ce matin il a pris un peu de gruau et son estomac n'en a pas été incommodé.

Il a bien reposé la nuit dernière et son état s'est amélioré depuis la publication du dernier bulletin.

Le Dr Hamilton dit que bien que les symptômes soient graves, ils n'indiquent pas un danger imminent.

10.00 hrs a.m—Aucun changement depuis ce matin. Le malade dit qu'il se sent mieux qu'hier.

L'espoir renait à la Maison Blanche et les symptômes sont moins inquiétants qu'hier. Bien que le sommeil du malade ait été agité la nuit dernière, il a mieux reposé que la nuit précédente.

Les Drs Bliss et Reyburn ont passé la nuit à la Maison Blanche.

L'inflammation de la glande parotide n'a pas augmenté et la blessure est toujours dans le même état.

Le public est d'opinion que le président ne survivra pas à sa blessure.

Sécheresse

Cincinnati, 22—La sécheresse dure toujours dans ce district et jamais depuis trente-cinq ans, on n'a vu les eaux aussi basses qu'elle le sont actuellement.

A Fanesville et ailleurs les scieries sont arrêtées à cause du manque d'eau, chose qui n'est jamais arrivée avant aujourd'hui.

EUROPE

Exilés

Saint-Petersbourg, 22—Deux cents personnes soupçonnées d'avoir pris part aux complots des nihilistes ont été envoyées en Sibérie.

Le Czar et l'armée

Londres, 22—Une dépêche de Berlin au *Times* mande ce qui suit : « Depuis son retour à Saint-Pétersbourg, la famille impériale qui habite le palais de Tsarkoe Selo, s'occupe spécialement de tout ce qui se rattache à l'armée.

L'empereur s'aperçoit qu'il doit établir de meilleures relations entre lui et l'armée, vu surtout que les nihilistes s'efforcent de gagner les sympathies de l'armée.

Expédition au pôle nord

Le correspondant du *Standard* à Berlin écrit qu'une conférence s'est réunie à Saint Pétersbourg pour discuter la question des expéditions dans les mers arctiques. On attend un délégué des Etats-Unis. L'Angleterre a promis son concours en faisant construire un observatoire dans la partie nord du Canada.

Les Etats-Unis vont établir des stations à Point Barrow et à la baie de Lady Franklin.

Crise ministérielle en Egypte

Une dépêche d'Alexandrie au *Times* dit que la chute du cabinet de Riza Pacha aura lieu avant la fin de ce mois.

Une dépêche au *Standard* mande ce qui suit : « On croit que le mécontentement dans l'armée et l'agitation parmi le peuple ne cesseront pas tant que Riza Pacha sera au pouvoir."

Petite Gazette

C'est l'article—Demandez à votre épicier les allumettes de Salon sans souffre, de E.B. Eddy. Préparées avec un soin spécial, elles ne répandent aucune odeur malsaine en faisant explosion, qualité qui les rend uniques dans leur genre. Il faut les essayer pour apprendre à les apprécier.—Voir l'annonce dans une autre colonne.

Hâtez-vous—C'est aujourd'hui le temps, pour ceux qui veulent sauver de l'argent, d'aller à l'établissement de teinturerie, mû par la vapeur, de James Mitchell, No. 38, rue Sanguinet, et à ses succursales 1367½ rue Sainte Catherine, 196 rue Saint Laurent et 4716 rue Craig.

Assurance gratis—Toutes personnes ayant des fourrures à mettre en sûreté pourront le faire sans qu'il leur en coûte un centin, en les portant chez Charles Desjardins et Cie, rue Sainte Catherine, où elles seront réparées, remises à neuf et conservées gratuitement contre les insectes durant la saison d'été, et ce, sans frais extra.

Toutes personnes qui désireraient aussi s'acheter des fourrures, dans le cours de l'été, trouveront chez Charles Desjardins et Cie, un choix qui n'est point surpassé dans aucune maison, pas même pendant la saison d'automne ; nous avons une magnifique salle d'échantillons, où l'on peut, en peu de temps, se choisir tout ce que l'on saurait désirer de mieux en fourrures.

Nos capots et manteaux sont magnifiques, les assortiments de pelleteries sont extrêmements variés. Pas n'est nécessaire de dire que les prix sont bas, très bas.

Département des chapeaux : chapeaux en soie, en duvet, en feutres, durs et mous, chapeaux de tous les goûts, pour les chaleurs. Nous sacrifions nos chapeaux sans réserve.

On fait à ordre les chapeaux en soie, et nous en avons toujours faits d'avance—il ne faut jamais oublier—que chez nous en nous donnant un vieux chapeau en soie, (ne serait-il qu'un débris de chapeau) nous vous en ferons un chapeau complètement nouveau, même valeur, forme et beauté qu'un neuf, et ce pour une somme très modique. CHS DESJARDINS ET CIE., Chapelier et manchonnier, 601, 637 et 639 rue Sainte Catherine, Montréal, portes voisines de MM. Pilon et Dupuis Frères.

MERES! MERES!! MERES!!! Etes-vous troublées dans votre sommeil et votre repos, par les cris et les plaintes déchirantes d'enfants en bas âge, dont les dents percent ? Vous ne le serez plus, si vous allez de suite vous acheter une bouteille de sirop calmant de Madame Winslow. Vos chers petits en seront soulagés immédiatement. Comptez-y. C'est d'une efficacité garantie. Il n'y a pas une mère sur la terre qui en ait déjà fait l'usage qui ne vous dira avec quelle bénédiction ce sirop régularise le sommeil et les intestins de ces pauvres petits malades ; quel doux repos il procure à la mère et combien la santé de l'enfant s'améliore. Il opère comme un charme. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, plaisant au goût ; il a fait la réputation de Madame Winslow, l'une des meilleures et des plus anciennes praticiennes en médecine aux Etats-Unis. Vendu partout à 25 cents la bouteille.

—LE REFROIDISSEMENT, LE RHUME ET LES MAUX DE GORGE ne doivent pas être tolérés. Il résulte fréquemment d'une négligence à les soigner, une maladie incurable des poumons, la consomption. Les pastilles de Brown, pour les bronches, ne dérangent pas l'estomac, comme les sirops et baumes vendus pour le traitement du rhume ; mais elles agissent directement sur les parties enflammées, soulage l'irritation et appaise l'asthme, la bronchite, la toux, le catharre, et les dérangements de gorge auxquels sont sujets les chanteurs et ceux qui parlent en public. Depuis trente ans au moins ces pastilles de Brown sont recommandées par tous les médecins et elles donnent toujours parfaite satisfaction. Mises en usage continu depuis plus d'une génération, leur efficacité ne saurait être mise en doute et elles jouissent à juste titre d'une réputation bien établie parmi les meilleurs remèdes du jour. En vente partout à 25 cents la boite.

FINANCE-COMMERCE

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 22 Août 1881.

A. M.	1 P. M.	6 P. M.
65o	69o	69o
Maximum	Minimum	Moyenne
71o	60o	65o5

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
29.90	29.92	29.94

—MM. T. A. Bishop Cie, exportateurs de grains de Milwaukee, ont suspendu leurs paiements. Passif $10,000.

—Une dépêche de Louisville dit qu'il règne beaucoup d'excitation sur le marché aux tabacs. Les prix ont subi une hausse considérable à cause de la sécheresse.

—Prix des grains sur le marché en gros à Montréal : avoine, 42½c ; seigle et orge, nominal ; maïs en entrepôt, 71c ; pois, 92c ; farine d'avoine, $4.75 à $4 80 ; farine de blé-d'inde, $3 25 à $3 50.

—MM. Myron Dickson Cie, courtiers, qui spéculaient sur les grains à Indianapolis depuis quelques mois, ont déposé leur bilan, la hausse subite du prix du maïs leur ayant fait éprouver des pertes considérables. Ils espèrent pouvoir reprendre leurs opérations sous peu.

—A deux heures et trente-cinq minutes, à Chicago, le blé était coté à $1.23¾ pour octobre ; $1.24 pour novembre ; $1.24½ à $1.25 pour décembre.

A trois heures et demie, à New-York, le blé roux No 2 a été vendu à $1.44½ pour octobre. Des ventes de maïs ont été faites au prix de 73½ pour octobre.

—Une dépêche de Toronto mande ce qui suit :

« Cet été la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc a transporté une quantité considérable de marchandises. La semaine dernière elle a expédié dix-neuf convois environ par jour à l'est et à l'ouest et les convois se composent de 125 à 175 wagons.

—Dans l'Autriche-Hongrie la valeur du grain destiné à l'exportation est portée à 100,000,000 florins ; c'est le plus haut chiffre, à part d'une année, que ces exportations aient atteint jusqu'à présent.

Cependant les pluies abondantes de ces jours derniers ont détruit les moissons dans les districts de Lisbach et de Corinthia et les ont endommagées dans plusieurs autres endroits.

—Hier, à dix heures sur le marché de Chicago le blé était coté à $1.20½ pour septembre et $1 27¾ pour octobre.

Quantité reçue 68,000 boisseaux, expéditions 50,000 boisseaux.

A la même heure le maïs valait 60½c au comptant ; 57½c pour septembre et 61½c pour octobre.

Quantité reçue 618,000 boisseaux ; expéditions 874,000 boisseaux.

A l'ouverture du marché le lard valait $17.90, mais à dix heures il avait baissé à $17 85 pour octobre, $17,50 pour l'année.

—A midi, à New-York, les prix des farines étaient fermes, mais les prix du blé étaient variables.

Le blé roux No 2 était coté à $1.39½ au comptant, $1 39 à $1.40 pour août. 64,000 boisseaux ont été placés à $1.40 livraison en septembre ; 16,000 boisseaux à $1.42½ pour octobre.

Farine—Supérieure extra, $6 25 à $6.27½ ; extra superfine, $6.15 à $6 17½ ; extra du printemps, $6.00 à $6 05 ; superfine, $5.52½ à $5 60 ; forte de boulangers, $6.00 à $6.75 ; fine, $4 85 à $5 00 ; moyenne, $4.60 à $4 70 ; recoupe, $4 25 à $4 30.

Hier, les cours du Grand-Tronc et de la corporation étaient remplies de bétail qui appartenait, pour la plupart aux exportateurs.

MM. Kennedy et McShane ont acheté plus de bétail que ces jours derniers, les animaux de choix valant de 5 cents à 8½ cents.

Les prix pour le transport sur les marchés européens sont fermes et les expéditeurs demandent £3, tandis que les compagnies d'assurances exigent de 2½ à 3½ de prime.

Les exportateurs disent que les nouvelles des marchés anglais ne sont pas encourageantes.

Hier, les bestiaux de petite taille se vendaient de $15 à $30 par tête, soit, 2½c à 3½c la livre et le marché Viger était encombré.

Les moutons de belle qualité valent 5 cts la livre.

La semaine dernière 2,000 bêtes à cornes, 3,085 moutons et 335 porcs ont été expédiés à Montréal.

—La compagnie du Grand-Tronc continue à vendre des billets de Boston à Chicago à prix réduits et un grand nombre de personnes profitent de cette occasion pour faire le voyage à bon marché.

Un des principaux agents pour la vente des billets de chemins de fer prétend que le gérant de la compagnie, tout en faisant connaître les avantages qu'offre la ligne du Grand-Tronc pour voyager des Etats de l'est aux Etats de l'ouest, réalise en même temps des profits pour la compagnie.

Ainsi, plusieurs voyageurs qui ne désirent pas faire le voyage aller et retour, arrêtent à Boston et à Chicago, après avoir payé $15 pour leur billet, mais ne réclament pas les dix dollars de rabais, vu qu'ils arrêtent en route. Ils en agissent ainsi parce qu'ils économisent encore de l'argent, même en payant $15 pour leur billet.

Ainsi 290 voyageurs sont partis de Chicago par le convoi qui est arrivé ici avant hier et lorsque le convoi a quitté la gare Bonaventure le nombre des voyageurs était réduit à 242, de sorte qu'une cinquantaine s'étaient arrêtés en route. La compagnie du Grand-Tronc n'a pas été obligé de faire une réduction de dix dollars sur ces cinquante billets et nul doute que plusieurs autres personnes se seront arrêtées entre Montréal et Boston.

La même chose arrive pendant le trajet de Boston à Chicago et on calcule qu'un tiers des voyageurs ne réclament pas la réduction de dix dollars accordée par la compagnie. Si l'on songe qu'un grand nombre de personnes profitent de cette réduction des prix de passage pour voyager, on verra que la compagnie doit réaliser de jolis profits en n'étant pas obligée de payer la réduction accordée seulement à ceux qui font le trajet, aller et retour.

QUANTITÉ DE FARINE inspectée durant la semaine finissant le 2[illegible] Août 1881 :

	Quarts
Supérieure extra	1162
Extra superfine	300
Extra du printemps	1871
Superfine	855
Fine	788
Moyenne	3
Rejetée	464
Sure	113
	4896

L. A. BOYER, Inspecteur de Farine.

MARCHE DE TORONTO.

Toronto, 22 août 1881

Blé d'automne No 1	$1.29	à	$1 30
Do " 2	1.26	à	1.27
Do " 3	1.19	à	1.20
Blé du printemps No 1	1.29	à	1 30
Do " 2	1.28	à	1.29
Do " 3	1.20	à	1.21
Orge No 1	0.80	à	0.81
Do " 2	0.70	à	0.72
Do " 3 extra	0.65	à	0.67
Do " 3	0.60	à	0.62
Pois No. 1	0 72	à	0 73
Do " 2	0.70	à	0.71
Avoine No 1	0.41	à	0.42
Do " 2	0.00	à	0.00
Blé-d'Inde	0.00	à	0.00
Farine Supérieure	5.85	à	5.90
Do extra	5.70	à	5.75
Do de goût	0.00	à	0.00
Do forte de boulanger	0.00	à	0 00
Do extra du printemps	5.65	à	5.70
Do superfine	0.00	à	0.00
Do fine	0.00	à	0.00
Son	10 25	à	10 50
Graine de Treffle	0.00	à	0.00
Do de Mil	0.00	à	0.00
Porcs	0 00	à	0.00
Beurre	0 13	à	0.18
Do de choix	0.00	à	0.00
Orge	0.70	à	0.00
Seigle	0.00	à	0.00
Do du printemps	0.00	à	0.00
Do d'automne	1.22	à	1 25
Farine d'avoine	4.20	à	4 25
Do de blé-d'Inde	3.00	à	3 25
Lard	00.00	à	00.00

MARCHÉ DE LIVERPOOL

LIVERPOOL.	22 Août 5.00 p.m.					20 Août 5.00 p.m.				
Par 100 lbs.	s.	d.		s.	d.	s.	d.		s.	d.
Farine	10	6	à	12	9	10	6	à	12	9
Blé du Printemps	10	0	à	11	3	10	0	à	10	3
Rouge d'hiver	10	8	à	10	10	10	8	à	10	10
Blanc do	10	6	à	10	9	10	6	à	10	9
Club	10	9	à	11	1	10	9	à	11	1
Blé-d'inde [nouveau]	6	2	à	0	0	6	3	à	0	0
Do [vieux]	0	0	à	00	0	0	0	à	00	0
Orge	5	3	à	00	0	5	0	à	0	0
Avoine	7	4	à	0	0	6	4	à	0	0
Pois	7	3	à	0	0	7	1	à	0	0
Lard	74	0	à	00	0	74	0	à	00	0
Saindoux	58	0	à	00	0	58	0	à	00	0
Viandes fumées	44	0	à	46	6	44	6	à	45	6
Suif	35	3	à	00	0	35	3	à	00	0
Bœuf	92	6	à	00	0	92	6	à	00	0
Fromage	58	0	à	00	0	58	6	à	0	00

Crédit Foncier Franco Canadien

CAPITAL - $5,000,000

Président : l'hon. E. DUCLERC, Sénat., Paris
Vice-Prés. : l'hon. JOS A. CHAPLEAU

BUREAUX A MONTREAL :
114 RUE SAINT-JACQUES

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement. Intérêt à six pour cent.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur :
259 E. J. BARBEAU

ÉTABLIE EN 1803

"Imperial Fire Insurance Co"

DE LONDRES

BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA :
6, rue HOPITAL, Montreal
RINTOUL FRERES, Agents

Capital souscrit £1,600,000 stg.—Capital payé £700,000 stg.
Actif comptant, 31 Déc. 1880 : £1,641,107 stg
8 août 1880 a 291

The Citizens Insurance Company OF CANADA.

CAPITAL SOUSCRIT $1,188,000

L'encouragement de tous ceux qui désirent favoriser les institutions canadiennes par leur patriotisme est sollicité en faveur de cette Compagnie qui est la plus ancienne Compagnie Canadienne de Montréal, et offre autant de sûreté qu'aucune Assurance étrangère. De plus elle est reconnue pour la libéralité avec laquelle elle a réglé les pertes qu'elle a éprouvées depuis les seize ans de son existence.

DIRECTEURS—Sir Hugh Allan, Président, Henry Lyman, Vice-Prés., J. B. Rolland, Andrew Allan, N. B. Corse, Robert Anderson, Arthur Prévost.
GERALD E. HART, Gérant-Général.
ARCH. McGOUN, Secrétaire-Trésorier.
ARTHUR DESFOSSES, Agent spécial.
PIERRE DUPONT, Agent de la cité.
F. W. CAMPBELL, M. D. } Médecins Examinateurs.
E. H. TRUDEL, M. D. }

Assurances contre le Feu, sur la Vie, la Garanties et les Accidents effectuées à des taux modérés en s'adressant au Bureau Principal à Montréal, 179, RUE St. JACQUES
QUEBEC, Owen Murphy, Agent.
SOREL, James Morgan, Do A. A. Taillon, } Agents conjoints.
TROIS-RIVIERES, J. G. A. Frigon, Agent.
JOLIETTE, Dr. M. S. Boulet, Agent.
Do L. E. Beaudry, do
ST. HYACINTHE, F. Bartels, do
SHERBROOKE, W. C. Lyford, do
21 octobre 1880. 87 a

COMPAGNIE D'ASSURANCE

North British & Mercantile

Sur la Vie et contre le Feu, établie en 1809

Capital souscrit $10,000,000 ; Capital payé $1,250,000. Fonds total accumulé, $16,439,085 ; Revenu annuel, $1,846,625.
Bureau général pour le Canada : 72, rue Saint-François Xavier.
Directeurs-gérants : MM. MacDougall ; Davidson ; William Ewing, inspecteur, P. N. Fauteux et G. Ross Robertson, sous-agents. 28 sept—a k

J. H. WALKER

GRAVEUR SUR BOIS,
Démenagera le 1er Mai
DE LA COTE SAINT LAMBERT
AU No 126, RUE SAINT-JACQUES
(En face du Bureau de Poste)

Mousseau, Archambault & Monk

AVOCATS
Ont transporté leur étude au
No 7, rue Saint Jacques
Edifice de la succession Logan.

L'Honorable J. A. MOUSSEAU, C. R. et M. P., Président du Conseil Privé. | J. L. ARCHAMBAULT B. C. L. F. D. MONK, B. C. L. 99 a

J. G. H. BERGERON, B. C. L

AVOCAT
No 7, Rue Saint Jacques
206 MONTREAL

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES,
93 et 99, RUE SAINT FRANÇOIS-XAVIER,
Boite 1414 P. O. MONTREAL
H. M. PERRAULT,
Architecte, arpenteur, agent d'immeubles, etc. 98 a

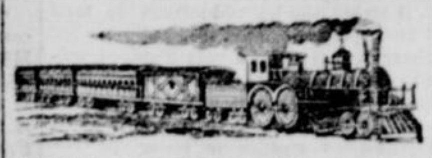

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'heures
A PARTIR DE
LUNDI, le 4 JUILLET 1881

Les trains partiront comme suit :

Train éclair : d'Hochelaga pour Québec à 9.15 a.m. ; arrivée à Québec à 2.35 p.m. De Québec pour Hochelaga à 4.00 p.m. ; arrivée à Hochelaga à 9.35 p.m.

	MIXTE.	MALLE.	EXPR'SS
Départ de Hochelaga pour Ottawa	8.30 P M	8.30 A M	5.15 P M
Arrivée à Ottawa	8.30 A M	1.00 P M	9.45 P M
Départ d'Ottawa pour Hochelaga	7.00 P M	8.10 A M	4.55 P M
Arrivée à Hochelaga	6.45 A M	12.40 P M	9.25 P M
Départ de Hochelaga pour Québec	....	3.00 P M	10.00 P M
Arrivée à Québec	....	9.25 P M	6.30 A M
Départ de Québec pour Hochelaga	....	10.10 A M	10.00 P M
Arrivée à Hochelaga	....	4.40 P M	6.30 A M
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme	5.30 P M	....	
Arrivée à St. Jérôme	7.15 P M	....	
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga	6.45 A M	....	
Arrivée à Hochelaga	9.00 A M	....	
Dép. d'Hochelaga pour Joliette	5.00 P M	....	
Arriv. à Joliette	7.25 P M	....	
Dép. de Joliette pour Hochelaga	6.20 A M	....	
Arriv. à Hochelaga	8.50 A M	....	

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.

Tous les trains de passagers sont pourvus de chars-palais le jour et de chars-dortoirs la nuit.

Les trains qui vont à Ottawa ou qui en reviennent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

BUREAU GENERAL : 13, Place d'Armes.
BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St. Jacques, Montréal.
QUEBEC : Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

Chemin de fer du Sud-Est

— ET —

"MONTREAL and BOSTON AIR LINE."

La seule ligne possédant de magnifiques chars palais faisant le service entre

Montréal et les Montagnes Blanches

SANS CHANGER DE CHARS

La ligne la plus courte et la plus facile pour se rendre à

Concord, Manchester, Nashua, Lowell Worcester, Providence, BOSTON

et dans toutes les villes des Etats de la Nouvelle-Angleterre et dans les Cantons de l'Est.

Le et après LUNDI, le 27 Juin, les convois du chemin de fer "South Eastern" arriveront à la gare Bonaventure et en partiront aux heures suivantes :

Départ de Montréal

8.30 hrs A. M. — Train express, service de jour pour les Montagnes Blanches et Boston, avec magnifique wagons-palais, de Montréal à Fabyans.

5 hrs P. M. Train local pour Knowlton et toutes les stations intermédiaires partira le samedi à 2 P. M. au lieu de 5 P. M.

6.30 hrs P. M.—L'express de nuit pour Boston avec wagons-dortoirs, n'arrêtera qu'à Chambly Canton, West Farnham et Cowansville, entre Saint-Lambert et Sutton Junction, excepté le samedi ; ce jour-là il arrêtera à toutes les stations.

Arrivée à Montréal

8.25 hrs A. M. — Express de nuit pour Boston avec wagons-dortoirs.

9.15 hrs A. M.—Train local de Knowlton et stations intermédiaires. Le lundi, ce train arrive à 8.25 A. M. au lieu de 9.15 A. M.

8.45 hrs A. M.—Train express de jour de Boston, Montagnes Blanches et Portland, avec magnifiques wagons palais, de Boston et Fabyans à Montréal.

Le Train-Express arrivant à 8.25 hrs a. m. arrêtera chaque jour à Richelieu, Canton de Chambly et Bassin de Chambly.

Les wagons-salon qui font le trajet entre Montréal et les Montagnes Blanches sont les plus beaux sous tous les rapports qui existent à la gare Bonaventure, et les wagons-dortoirs, Pullman, attachés aux convois entre Boston et Montréal, sont incomparables. On ne change pas de wagons entre Montréal et Boston, les mêmes wagons font le trajet en entier.

Les bagages sont examinés et enrégistrés par les officiers de la douane à la gare Bonaventure, ce qui évite du trouble aux voyageurs, à la frontière ; les bagages sont aussi enrégistrés pour les principales villes de la Nouvelle-Angleterre, les Montagnes Blanches, etc.

Pour l'achat des billets, s'adresser au No. 202, rue Saint Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

H. P. ALDEN, Surintendant du trafic. | GUSTAVE LEVE, Agent pour le transport des passagers.
BRADLEY BARLOW, Président et Gérant Principal.
232a

CHEMIN DE FER

Vermont Central

ROUTE ANCIENNE COURTE ET SURE

Trois trains express tous les jours, pourvus de plateformes Miller et de freins à air de Westinghouse. Des chars dortoirs sont attachés aux trains entre Montréal, Boston, Springfield et New-York, *vià* Troy, et des chars palais à l'express du jour entre Montréal et Boston.

Heures de départ des trains partant de Montréal :

L'express du jour à 7.15 a. m. pour Concorde, Manchester, Nashua, Lowell, Troy, Albany, Springfield, New London, New-York et Boston *vià* Fitchburg.

Pour Waterloo et Magog, à 3.20 hrs P. M.

Express de nuit pour New-York *vià* Troy, à 3.20 P. M., arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.

Express de nuit pour Boston *vià* Lowell et New-York *vià* Springfield à 6.30 P. M.

ALLANT AU NORD

L'express du jour laisse Boston *vià* Lowell à 8.30 A. M. *Vià* Fitchburg à 8 A. M. Troy à 7.40 A. M., arrivant à Montréal à 8.45 P. M.

L'express de jour laisse New-York *vià* Troy à 8.00 A. M., arrivant à Montréal à 11 hrs P. M.

L'express de nuit laisse Boston à 7 P. M., *vià* Lowell à 6 P. M., *vià* Fitchburg, et New-York à 4 P. M. *vià* Springfield, arrivant à Montréal à 8.45 A.

L'express de nuit laisse New-York *vià* Troy à 9 P. M., arrivant à Montréal à 11 hrs A. M.

Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.
Bureaux à Boston : 260 rue Washington.
Bureau à New York : 271 Broadway.

J. W. HOBART, Surintendant Général.
Wm F. SMITH, Agent-Général des Passagers.
St Albans, Vt., 7 Février 1881. 217 a

La Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

Les vapeurs de la compagnie feront le service entre

MONTRÉAL ET QUEBEC

comme suit :
Le vapeur QUEBEC, Capt. Nelson, les lundis, mercredis et vendredis.
Le vapeur MONTREAL, Capt. Burn, les mardis, jeudis et samedis, à 7 heures P.M.
Les bateaux faisant le service entre

MONTRÉAL ET HAMILTON

et les ports intermédiaires, et se reliant à Toronto avec les bateaux allant à Niagara et à Buffalo ainsi qu'avec les chemins de fer pour l'ouest, partiront jusqu'à nouvel ordre, tous les matins [dimanche excepté] du Bassin du Canal, à 9 heures a.m., et de Lachine à l'arrivée du train de midi, et de Coteau Landing à l'arrivée du train qui part de Montréal à 5 heures p.m.

LIGNE DE LA RIVE SUD

Les bateaux pour la Baie Alexandria, le Parc des Mille Isles, Ile Ronde et Clayton partent tous les jours à 9 hrs A. M. (les dimanches exceptés), et ceux pour Oswego, Charlotte (Rochester), les lundis, mercredis et samedis.

Le steamer BOHEMIAN, Capt. J. Rankin, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires, du Bassin du Canal, à midi.

Le vapeur TROIS-RIVIERES, Capt. Duval, part pour Trois-Rivières tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m., en connexion à Sorel avec le vapeur SOREL, pour Saint-François et Yamaska.

Le vapeur BERTHIER, Capt. L. H. Roy, part pour Berthier et Maskinongé tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m. ; pour Verchères les lundis et jeudis à 4 hrs p. m., arrêtant à Saint-Sulpice, et pour Berthier tous les samedis à 3 heures p.m.

Le vapeur CHAMBLY, Capt. Frs Lamoureux, part pour Chambly tous les mardis et vendredis à 2 heures p.m.

EXCURSIONS À BON MARCHÉ

Le vapeur TERREBONNE part tous les jours, (dimanche excepté,) et le temps le permettant, à 9 30 heures A. M. pour Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle, Bocage Massue, autrefois Cushing's Grove, et Bocage Deschamps et dans l'après-midi à 4½ hrs pour les places ci-dessus — excepté le samedi à 3 P. M.

BUREAUX DE BILLETS, où l'on peut retenir les cabines, chez R. A. Dickson, No 133, rue Saint Jacques, au bureau de billets, quai Richelieu, au pied de la place Jacques-Cartier, et chez R. McEwen, Bassin du Canal.

J. B. LAMERE, Gérant-Général. ALEX. MILLOY, Gérant du trafic.

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

Ligne de la malle-Vapeurs de Jour

ENTRE

MONTREAL ET OTTAWA

Les passagers pour Ottawa et les ports intermédiaires prennent chaque jour le train de 7 heures a.m. pour Lachine afin de rejoindre le vapeur.

Passage pour Ottawa, 1re classe $2.50
" " " et retour 4.00
" " " seconde classe 1.50

C'est la route favorite des touristes.

Paysage enchanteur sur tout le parcours et repas recherchés à bord.

Excursions quotidiennes en prenant le train de 7 heures a.m. pour Lachine.

Service de jour quotidien jusqu'à Carillon aller et retour. Paysages magnifiques. Le vapeur arrête à Carillon une heure et demie, et passe par les rapides en revenant. Prix du passage, aller et retour, $1.50 ; les samedis, $1.

Billets pour les sources de Caledonia [ce Saratoga du Canada] à vendre à prix réduits. C'est le trajet le plus direct pour aller aux sources.

Excursions quotidiennes en chemin de fer pour aller à Sainte-Anne et en vapeur pour en revenir

en prenant le train de 12.30 p.m. et le samedi celui de 2 p.m., on revient par le bateau à 4 p.m. en passant par les rapides. Prix du passage, aller et retour, 80c.

Pour faire le voyage par les rapides dans l'après-midi, prenez le train de 5 p.m. pour Lachine. Prix pour le voyage, 50c.

On peut se procurer des billets de passage, des cartes de touristes et tous les renseignements nécessaires en s'adressant aux principaux hôtels, aux bureaux du Grand Tronc et à celui de la compagnie, No 13, rue Saint Bonaventure.

R. W. SHEPHERD, Président.

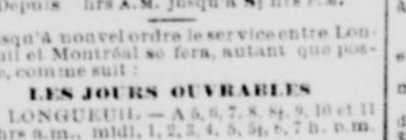

1881 1881

SERVICE PAR VAPEUR
ENTRE
LONGUEUIL ET MONTREAL

Depuis hrs A.M. jusqu'à 8½ hrs P.M.

Jusqu'à nouvel ordre le service entre Longueuil et Montréal se fera, autant que possible, comme suit :

LES JOURS OUVRABLES

DE LONGUEUIL — A 5, 6, 7, 8, 8½, 9, 10 et 11 hrs a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5½, 6, 7 h. p.m. et 8 p.m.
DU PIED-DU-COURANT—A 5½, 6½, 7½, 8½, 8¾, 9½, 10½ et 11½ hrs a.m., 12½, 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 5¾, 6½, 7½ et 8½ hrs p.m.

LES DIMANCHES

DE LONGUEUIL—A 8½ hrs a.m., 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 hrs p.m.
DU PIED-DU-COURANT—A 9 hrs a.m., 1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ et 7½ hrs p.m.

ILE GROSBOIS

L'endroit le plus charmant, pittoresque et salubre pour passer les loisirs des vacances.

Cette île, située vis-à-vis Boucherville, possède toute sorte d'amusements pour récréer tout le monde.

Rafraîchissements de tempérance de toutes sortes.

Il y a un splendide débarcadère vis-à-vis le magnifique bocage qui couvre une partie de l'île, avec trottoirs, bancs, tables portatives, pour prendre le goûter. De plus, deux grandes bâtisses avec tables et sièges pour prendre les dîners de piques-niques et commodes en cas de pluie.

Le service entre Montréal (quai Jacques-Cartier) et l'île Grosbois est fait par le magnifique vapeur MONTARVILLE, si avantageusement connu du public.

A partir du 15 Août courant, jusqu'à nouvel ordre, [si le temps le permet] le vapeur MONTARVILLE fera le trajet comme suit du quai Jacques-Cartier : Lundis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Mercredis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Jeudis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Samedis, 10.30 a.m. et 2.30 p.m. Dimanches, 2.30 p.m.

PASSAGE : Messieurs, 20c ; Dames, 10c ; Enfants, 5c.

OVIDE DUFRESNE, Gérant.
218

Traverse de Montreal a l'Ile Sainte-Helene

LE BATEAU A VAPEUR "FILGATE"

Traverse tous les jours de Montréal (partant du quai au pied de la Place Jacques-Cartier) à l'Ile Sainte-Hélène. Départ de Montréal toutes les demi-heures et de l'île toutes les heures. Premier voyage de Montréal à 5.30 hrs A. M. et dernier voyage de l'île à 7 hrs P. M. Passage, aller et retour, 5 cts. 261

GRAND HOTEL—Caledonia Springs

Cet hôtel populaire, la plus grande maison d'été du Canada, se rouvrira le 1er Juin. Les commodités, les eaux, les bains, ne sont pas surpassés. Prix modérés et conditions particulièrement favorables pour les pensionnaires au mois. Pour les prix, les guides pour se rendre aux sources, ou autres informations, s'adresser d'ici au 24 Mai, au gérant de la compagnie du GRAND HOTEL, Ottawa ; passé cette date, à Caledonia Springs, Ont.

1881 1881

Compagnie de Navigation de Laprairie

Le et après LUNDI, le 12 Août et jusqu'à avis contraire, le

Vapeur "LAPRAIRIE"

Capitaine DEMERS,

Partira aux heures suivantes, [autant que possible] les Dimanches et Fêtes exceptés :

LAPRAIRIE :	MONTRÉAL :
6.00 A M	7.00 A M
8.30 A M	12.00 A M
2.00 P M	5.30 P M

LES DIMANCHES ET FETES

DE LAPRAIRIE	DE MONTREAL
8.30 A.M.	2.00 P.M.
4.30 P.M.	5.30 P.M.

Pour plus d'informations concernant le prix du passage, etc., s'adresser au bureau de la compagnie, Nos 264 et 266, coin des rues McGill et Saint Jacques, et à bord du vapeur "Laprairie."

J. BROSSEAU, Secrétaire.

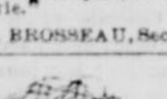

1881 1881

White Cross Line

Communications directes entre le continent et le Canada

Les steamers de cette compagnie feront voile régulièrement UNE FOIS PAR MOIS entre ANVERS et MONTREAL.

SS. KARO, d'Anvers pour Montréal, Du 20 au 25 Août
SS. HELVETIA, de Montréal pour Anvers, Du 20 au 25 Août

Un nombre limité de passagers trouveront leur passage confortable et à bon marché à bord de ces steamers.

Pour les taux du fret et autres détails, s'adresser
A Anvers, à STEINMANN & LUDWIG,
A Montréal, à MUNDERLOH & Cie, Agents Généraux
1er Août 1881.

Seule Ligne Directe pour la France

Compagnie Generale Transatlantique

ENTRE

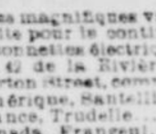

New-York

ET LE

HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :—

Amérique, Santelli .... 24 Août 5.00 A M
France, Trudelle .... 31 Août 10.00 A M
Canada, Frangeul .... 7 Sept. 4.00 P M

Prix du passage pour le Hâvre :—
Première cabine (vin compris).. $100 et $80
Seconde cabine $60
Entrepont — — .... $[illegible]

Billets aller et retour à prix réduits valables pendant une année.

Chèques sur le Crédit Lyonnais pour toutes sommes.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 6, Bowling Green foot of Broadway
Ou à D. MASSON & Cie, Agents pour Montréal.

Ligne Inman

Departs de 1881

De New-York, via Queenstown, à Liverpool, portant les malles des Etats-Unis.

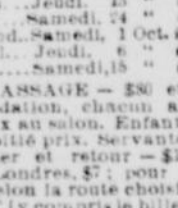

DEPARTS PROPOSES :

City of Montréal... Jeudi, 1 Sept. à 10 a.m.
City of Berlin..... Samedi, 10 Sept. à 7 a.m.
City of Brussels... Jeudi, 15 " à 10 a.m.
City of Chester.... Samedi, 24 " à 6 a.m.
City of Richmond.. Samedi, 1 Oct. à 1.11 a.m.
City of Montreal... Jeudi, 6 " à 3.00 p.m
City of Berlin...... Samedi, 15 " à 11 a.m.

PRIX DU PASSAGE — $80 et $100, selon l'accommodation, chacun ayant des privilèges égaux au salon. Enfants de deux à douze ans, moitié prix. Servantes, $50.

BILLETS aller et retour — $144 et $180. Billets pour Londres, $7 ; pour Paris, $15 et $20 de plus, selon la route choisie.

ENTREPONT [y compris le billet par chemin de fer de Montréal à New-York, $31.

Pour le fret et les billets de traversée, s'adresser aux officiers de la compagnie, 31 et 33, Broadway, New-York.

JOHN G. DALE, Agent, 31 et 33, Broadway, N. Y.
Ou à J. Y. GILMOUR & Co, 354, rue Saint Paul

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

A partir du 6 Juin 1881, les Trains Directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Partant de la Pointe-Lévis .... 7.30 A.M.
Arrivant à Rivière-du-Loup .... 11.55 A.M.
" Trois Pistoles .... 1.10 P.M.
" Rimouski .... 2.49 "
" Campbellton .... 7.50 "
" Dalhousie .... 7.58 "
" Bathurst .... 9.52 "
" Newcastle .... 11.20 "
" Moncton .... 2.05 A.M.
" Saint-Jean .... 6.00 "
" Halifax .... 10.00 "

Ce train vient en connexion à la Jonction des Chaudières avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 10.00 heures p.m., et à Campbellton avec le vapeur "City of St John," faisant voile les Mercredi et Samedi matin pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax qu'il quitte pour Saint Jean les Mardi, Jeudi et Samedi.

Le nom de la station de Saint Octave est changé en celui de Petit-Métis, et la gare d'attente de Métis sera connue sous le nom de Saint Octave.

Des BILLETS POUR LES EXCURSIONS D'ÉTÉ sont actuellement en vente, valides à bord des trains du chemin de fer ou des bateaux à vapeur qui font le trajet aux places d'eaux sans rivales et aux endroits de pêches si renommés situés dans le bas du fleuve Saint Laurent tels que Matapédia, Ristigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard, et à tous les ports des Provinces Maritimes.

Pour informations concernant le prix des billets de passage, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc. S'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est.
120, Rue Saint-François-Xavier, (ancien Bureau de Poste), Montréal.
D. POTTINGER, Surintendant en chef
Moncton, N. B., Mai 1881.

MALTOPEPSYNE !

Pour la Dyspepsie, l'Indigestion, etc.

Athlone, Ont, 20 janvier 1880.

"La "Maltopepsyn que j'ai eu de vous a surpassé toutes mes anticipations. Je m'en suis servi dans deux cas obstinés d'indigestion, et ce remède a agi comme un charme."

E. McKENNA, M. D.

La *Maltopepsyne* n'est pas une médecine patentée [remède secret]. La formule est imprimée sur l'étiquette qui se trouve sur chaque bouteille. En vente chez tous les chimistes.

155 a HAZEN MORSE, Toronto, Seul agent pour le Canada.

UN REMÈDE INFAILLIBLE

Dans les cas de Toux, Rhume, Affection des Bronches, etc.

TÉMOIGNAGE VENANT DE MONTRÉAL

Montréal, 9 octobre 1880.

W. G. HODGES,

Monsieur,—Au commencement de cet automne j'eus le malheur de contracter un rhume très sérieux ; ma poitrine en était affectée. Après avoir fait usage de toutes les médecines les plus en renom pour la toux, [celle du Docteur Brau exceptée] et n'éprouvant aucun soulagement, un ami me suggéra de prendre du Sirop de Réglisse Composé du Docteur Brau. Je n'en avais encore pris que quelques doses, et déjà je me sentais beaucoup mieux ; toutes les incommodités résultant de cette toux étaient disparues, et avant d'avoir fini de boire la première bouteille, j'étais complètement guéri. Je considère cela comme une chose très extraordinaire, vu que j'ai toujours eu une difficulté extrême à me guérir du rhume. C'est donc avec un grand plaisir que je recommande ce sirop à tous ceux qui souffrent du rhume. Je suis, etc.,

JAS. D. WRIGHT, Surintendant de district de la Compagnie Canadienne de Téléphone.
114 a

LES AMERS MANDRAGORES du DR. BAXTER

DIFFÉRENT EN VENTE CHEZ DES PILULES
PRIX 25 CENTS.
TOUS LES PHARMACIENS.

et de ... tous les purgatifs ... ordinaires. Ils ne causent aucunes coliques. Ils prouveront qu'ils sont le médicament le plus puissant et le moins dangereux pour purifier et renforcer le système, qui soit connu jusqu'aujourd'hui. Pour la Constipation, les Affections Bilieuses, les Maux de Tête, la Dyspepsie, et tous les désordres causés par le mauvais état du Foie et des Intestins, on ne connait pas de meilleur remède.

Toute personne en tranchant cette annonce dans le journal et en l'apportant au bureau No 223, rue McGill, chez les propriétaires MM. Henry Johnson & Lord, aura droit à une bouteille pour en faire l'expérience.

CARTE MEDICALE

Etablie en 1859

Madame FUHRER

Licenciée du collège de Hambourg, Allemagne, et du collège McGill, Montréal.
Soins particuliers donnés aux malades pendant les couches.
Service médical de première classe.
Les meilleures nourrices sont employées.
Communications confidentielles.
Bureau : 650, rue du Palais, Montréal.

LE Dr THAYER

Oculiste et Auriste

M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen peut être consulté tous les jours, sur toutes les maladies, à sa résidence

49, Beaver Hall Terrace

Le Dr THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, enlève la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte. Il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 29 a

ON VIENT DE RECEVOIR

Un assortiment considérable de

Bas élastiques en soie et en coton

Pour l'usage des personnes souffrant de varice ou de l'enflure aux jambes.

AUSSI

Ceintures abdominales élastiques
Couvertures anti-rhumatismales
Pour le genou,

Bas et Ceintures pour la guérison des maladies de la moëlle épinière, des hanches, et conserver la chaleur aux jambes et aux pieds.

Ces ceintures sont confectionnées sur commande.

BATTERIE ÉLECTRIQUE

"MONITOR"

Petite batterie élégante et pas compliquée pour la guérison des rhumatismes, la névralgie, le lumbago, les maux de tête et les maladies auxquelles les femmes sont sujettes

$3.75 SEULEMENT

EN VENTE A LA FABRIQUE

"Canada Truss Factory"

688 et 690, RUE CRAIG

MONTREAL

6 août 272

Cornet Acoustique Artificiel Amélioré

DE

CARMORE

Pour rendre l'Ouïe

Le seul cornet acoustique artificiel qui soit maintenant efficace.

Des centaines de cas de surdité les plus prononcés et qui avaient résisté à toutes les médecines, ont été guéris par l'usage de ces cornets acoustiques. Ils réussissent même dans le cas où le tympan ou tambour de l'oreille a été perforé et où la surdité provient de scrofule, catarrhe, ruptures, ... de l'oreille ou écoulement de l'oreille, froids, effets de la quinine ou d'autres maladies.

Ils protègent également l'oreille contre le froid et mettent fin à ce bourdonnement dans les oreilles, si commun chez ceux qui sont affligés de surdité. Ils sont de petite dimension et s'adaptent parfaitement à l'intérieur de l'oreille. Ils sont élastiques et montés en or ou en argent. Une fois adaptés à l'oreille, ils ne peuvent être aperçus sans qu'on y regarde de très près. Ils sont sans danger sous tous rapports et peuvent être portés en tout temps sans le moindre inconvénient.

En vente chez J. L. MARCOU & Cie, 196, rue Notre-Dame, Montréal.

Que tous ceux qui souffrent de surdité nous demandent une circulaire contenant les certificats et la liste des prix.

23 août.—a 0 262

CANADA

Montréal, Mardi, 23 Août 1881

UN NOUVEAU TELEGRAPHE

Nous avons fait allusion, l'autre jour, à l'établissement d'une nouvelle ligne télégraphique en opposition au monopole créé par la vente ou le loyer illimité de la compagnie de Montréal avec celle du Western Union, représentée par Jay Gould.

Cette compagnie a été définitivement organisée il y a une quinzaine de jours, à New-York. Elle a pour principaux promoteurs, M. Keene, célèbre financier de San Francisco, l'adversaire habituel de Jay Gould, président, et M. MacKay, le millionnaire des mines de Bonanza.

La compagnie a été incorporée en juin dernier, au capital de $21,000,000 dont plus de la moitié est maintenant souscrit et payé.

La compagnie est bien décidée à pousser ses opérations dans toutes les parties du continent où la "Western Union" peut exister.

Les directeurs espèrent qu'il lui suffira de $15,000,000 pour mettre la ligne partout en opération, et cela dans l'espace de dix-huit mois.

La compagnie s'est assuré la propriété et l'usage des inventions les plus récentes et les plus réussies pour la transmission économique et rapide des dépêches.

Le système multiplicateur de Gray permet d'expédier jusqu'à six messages par le même fil : la réception a lieu par le son, et chaque intonation différente, au départ, est exactement répétée au bureau de réception. Cette différence de timbre ou de son forme une dissonance suffisante pour empêcher la confusion.

On peut aussi envoyer, sur le même principe, des dépêches en sens opposé.

La compagnie du Western Union avait mis ce système à l'essai, mais pendant que les expériences se faisaient, les agents de M. Keene ont acheté le brevet pour $250,000 de sorte que maintenant, le monopole en appartient à la nouvelle compagnie.

Le système automatique de Leggo a pour but la rapidité de la transmission de la dépêche. Les mots sont écrits d'abord, en caractères télégraphiques, sur une bande de papier qui est ensuite placée sur une grande roue placée en communication avec l'appareil. La roue fait un tour et quelque soit la rapidité, il y a reproduction parfaite au bureau de réception.

On voit que ce système assure non-seulement la rapidité, mais encore l'exactitude de la transmission : puisque la copie est purement mécanique, elle ne peut se prêter à aucune erreur.

Avec ces nouveaux systèmes, la compagnie espère réduire à un cinquième les frais de pose et d'exploitation.

Les expériences faites jusqu'à présent ont permis de transmettre 2,300 mots à la minute, et on espère arriver à 5,000. Le brevet Leggo a été payé un million.

LEON XIII AU VATICAN

L'Italie révolutionnaire vient de fournir aux catholiques l'argument le plus fort et le plus décisif contre les invasions sacriléges qui l'ont fait arriver jusqu'à s'emparer de Rome et à déposséder le Pape du diadème temporel.

Nous avions bien vu, déjà, le gouvernement subalpin fouler aux pieds les droits les plus sacrés, braver les menaces du souverain pontife, mépriser les avertissements de l'Episcopat tout entier, rester sourd aux réclamations de l'univers catholique pour porter une main audacieuse sur le patrimoine de saint Pierre, et consommer l'attentat par l'installation du roi, à la place du Pape, au Quirinal.

Une autre série de crimes non moins atroces a suivi bientôt. Les communautés religieuses dissoutes, les couvents spoliés, les biens de l'Eglise dissipés, les bibliothèques vendues aux enchères, le culte extérieur soumis à toutes sortes de règlements capricieux et vexatoires, l'éducation enlevée à l'Eglise, pour être confiée à l'hérésie ou à l'impiété, les temples fermés, ou livrés à des usages profanes, les clercs arrachés au sanctuaire et envoyés aux casernes, la liberté absolue accordée pour la circulation des livres et des caricatures les plus obscènes, tandis que par des lois spéciales on cherchait à entraver la prédication ; en un mot, tout un ensemble de menées iniques, tendant ouvertement à enchaîner l'Eglise, et à lui enlever toute action et toute influence, voilà autant de mesures persécutrices qui affligeaient profondément les consciences chrétiennes.

Cependant, on semblait respecter encore la personne même du Pape ; quelques prêtres, il est vrai, avaient été assassinés, en pleine rue de Rome ; des assemblées tumultueuses avaient lieu de temps à autre, et on y criait "mort au Pape," "vive le roi," mais c'étaient des faits isolés, et en dépit des protestations réitérées de Pie IX et de Léon XIII, en dépit du concert unanime que firent entendre les évêques pour réclamer le pouvoir temporel, beaucoup, même parmi les catholiques, ajoutaient foi au langage de la révolution, qui affirmait comme une chose péremptoire en sa faveur; que le Pape, privé du domaine temporel, est parfaitement libre, et jouit de cette pleine indépendance nécessaire à la direction de l'Eglise universelle. "Sa réclusion," disait-elle, "n'est que volontaire, il pose en victime, c'est son affaire; mais toute facilité lui est accordée pour circuler dans les rues de Rome, et présider dans les Basiliques une cérémonie religieuse."

Le gouvernement rappelait aussi, à tout propos, la loi des garanties ; il promettait d'être fidèle à ses engagements, et de faire respecter la dignité du Souverain Pontife.

Mais voilà que le démenti le plus formel leur est donné à tous ; les faits ont parlé et leurs arguments sont sans réplique ; toutes les craintes qu'éprouvaient les catholiques se trouvent maintenant réalisées ; l'hydre révolutionnaire a jeté bas son masque, l'illusion n'est plus possible, le Vatican est la prison du Pape. Voici, en substance, ce qui s'est passé.

Pour se conformer aux dernières volontés de Pie IX, les cardinaux exécuteurs testamentaires décident de transporter, le 13 juillet, de la Basilique de Saint-Pierre au cimetière de Saint-Laurent, les restes vénérés de l'auguste défunt. Le transfert se fera la nuit, ce n'est donc pas une manifestation politique ; d'ailleurs, la cérémonie aura un caractère privé, et la piété seule, amènera à la suite du convoi un grand nombre de fidèles paisibles, que l'autorité municipale promet de protéger efficacement contre toute agression. Or, le funèbre cortège commence à peine à défiler, que des sifflets se font entendre, un millier d'individus arrivent de tous côtés accablant la mémoire du Pape de huées et de blasphèmes ; on entend des menaces : les fidèles sont assaillis à coups de bâton, les projectiles pleuvent ; on veut jeter au Tibre la dépouille de Pie IX, qui est injuriée de la manière la plus grossière ; le neveu de Léon XIII est arraché violemment de sa voiture et traîné dans la boue en haine du Pape régnant ; plusieurs prêtres sont traités avec la même brutalité, et ce n'est que sous une grêle de pierres et couvert de sang que le convoi peut parvenir jusqu'à l'entrée du cimetière.

La police opère timidement quelques arrestations ; les prisonniers sont aussitôt remis à la canaille qui réclame leur mise en liberté ; tout au plus leur impose-t-on une amende insignifiante ; la presse radicale profite des événements pour demander l'abolition de la loi des garanties ; les journaux ministériels rejettent sur les catholiques la responsabilité de ces infamies ; les ministres plaisantent et le roi demeure impuissant à comprimer ces désordres ou à punir les coupables.

Il ne s'agit donc plus de remonter à l'origine mystérieuse du pouvoir temporel pour en démontrer la parfaite légitimité, ni de faire ressortir sa convenance avec l'Evangile et les enseignements de la tradition ; il n'est pas même besoin d'en appeler à la déclaration des évêques, aux protestations de Pie IX, ou de son successeur, les faits qui viennent d'avoir lieu ont une logique inexorable qui fait crouler du coup tout l'échafaudage des sophismes révolutionnaire

Vous dites que le Pape n'a pas besoin de domaine temporel, qu'il est libre sous le régime actuel et qu'il ne tient qu'à lui d'user de sa liberté ; vous venez de montrer par vos outrages inqualifiables, vos menées grossières, vos attaques brutales, votre connivence, votre faiblesse et vos plaisanteries indécentes que le Pape, à Rome, est réellement captif et que la liberté que vous lui donnez n'est que la liberté de se faire abreuver d'humiliations et d'insultes, la liberté de porter sa croix au milieu des huées d'une populace étrangère.

Vous avez laissé la dépouille d'un Pontife défunt exposée impunément à toutes les horreurs de la profanation, et vous croyez pouvoir défendre la robe blanche de Léon XIII ! Par crainte, par une perfide complaisance, ou même par une secrète complicité, vous omettez de punir les forcénés pris en flagrant délit de vouloir jeter dans le Tibre des prêtres inoffensifs, et vous voulez que le chef de l'Eglise catholique se confie à vous, et se croie en sureté sous votre égide !

Non, Notre Saint Père le Pape n'est plus libre, depuis qu'il est sous la dépendance du roi Piémontais ; dès 1870, le Vatican est devenu pour lui une prison véritable, jusqu'à ce que, si les choses continuent, la Révolution en force les portes, ou que sa dignité oblige Léon XIII à chercher un refuge sur une terre étrangère.

Dans les siècles de persécution sanglante, le martyr donnait son sang sur l'arène du Colisée, mais les chrétiens pouvaient ensuite déposer pieusement dans les catacombes le corps inanimé de leur frère ; dans notre siècle, il n'est pas permis à des catholiques de rendre en sécurité les derniers devoirs à leur Père commun. Chez les peuples les plus barbares, on respecte la mort, et devant un cadavre toutes les haines se taisent ; en Italie, à Rome, les cendres de Pie IX n'ont pu trouver grâce devant ses persécuteurs, ni traverser la ville qu'il a tant aimée sans recevoir les outrages les plus sanglants. La fameuse loi des garanties est donc une amère dérision, puisque la mort, protection naturelle plus forte, d'ordinaire, que toutes les lois humaines, n'a pu désarmer la rage des sectaires.

En présence de se dernier attentat, notre devoir de catholiques, et en même temps le besoin de nos âmes est de faire entendre la voix de l'indignation la plus vive, et nous nous unissons de grand cœur à tous ceux qui dans ces temps de tristesse, cherchent à consoler le Souverain Pontife par leur dévouement inaltérable. Chrétiens, nous protestons hautement, contre la manière indigne, dont est traitée la plus auguste personnification du droit et de la morale ; et nous souhaitons que, ceux sur qui retombe la responsabilité d'un tel état de choses prennent enfin les moyens d'assurer l'indépendance parfaite du Saint-Siège.

Loin de nous décourager, nous espérons que le salut viendra de l'excès même de nos maux ; le monde secouera sa torpeur, la conscience publique reprendra ses droits, et nous verrons bientôt luire l'aurore du jour, que la Providence a désigné comme celui de la victoire et du triomphe pour le Pape et l'Eglise.

M. Fréchette (*Cyprien*) se plaint que l'un de nos correspondants de la Malbaie ait employé le mot *sauterie*. Plusieurs des meilleurs écrivains français se sont pourtant servi de cette expression. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires d'Outre Tombe* de Chateaubriand :

........."Il ne s'agissait plus de ces *sauteries* d'émigrés où nous dansions au son du violon d'un conseiller du département de Bretagne (vol IV p. 128)"

M. Fréchette ferait mieux de ne pas maltraiter la grammaire dans ses alexandrins que de corriger ce qui est tout à fait français.

M. Tassé n'a écrit aucune des lettres de la Malbaie que nous avons publiées récemment. Ainsi *Cyprien* se trompe d'adresse en dépensant son gros sel sur ce sujet

ECHOS DU JOUR

Le président Garfield est un peu mieux depuis quelques jours.

—

La retraite ecclésiastique pour le diocèse des Trois-Rivières, est commencée depuis dimanche et est présidée par Mgr Laflèche même.

—

D'après M. le Dr Larocque les cas de petite vérole, dans la ville, sont très rares et très bénins. Il est à espérer que l'horrible maladie aura bientôt disparu complètement.

—

Le *Parisian* est arrivé à Liverpool dimanche, après une traversée des plus courtes et des plus heureuses. Une dépêche reçue par le câble annonce que Sa Grandeur Mgr Bourget était très bien, ainsi que ses compagnons de voyage.

—

On se plaint vivement du service de la poste qui se fait très irrégulièrement dans la ville. Ces plaintes ne sont pas sans fondement. Nous avons vu nous-mêmes des lettres arriver à destination vingt-quatre heures après avoir été jetées à la poste. C'est une dérision.

L'industrie sucriere de la betterave en Canada

Le Canada se remue et le sentiment de sa prospérité future le pousse vers les grandes entreprises qui doivent augmenter sa richesse par l'exploitation de toutes les ressources naturelles dont il dispose, que ces ressources consistent dans la fécondité d'un sol d'une remarquable richesse, ou bien qu'elles existent dans les entrailles mêmes de la terre à l'état de minerals.

Je n'ai pas à m'occuper des richesses minérales que la terre du Canada peut renfermer dans son sein, cela est du ressort du minéralogiste, mais je parlerai d'une industrie qui se rattache intimement à l'agriculture, qui en est le corollaire en même temps que l'état, la fabrication du sucre de betterave, enfin, cette merveilleuse industrie qui, depuis son origine toute moderne, a marqué chacun de ses pas par des progrès étonnants.

La question du sucre de betteraves est devenu tellement d'actualité en Canada que je crois qu'il sera assez intéressant pour mes lecteurs de donner quelques notes historiques sur cette industrie depuis son origine jusqu'à nos jours. Mais avant d'aller plus loin, arrêtons-nous un instant sur les circonstances qui ont amené sa réalisation dans le pays, et examinons les vicissitudes par où elle a dû passer en Canada.

I

Cette question de l'établissement de l'industrie sucrière a été soulevée sérieusement pour la première fois, je pense, en 1870. Le bruit des avantages que les contrées de l'Europe qui l'avaient adoptée en avaient retiré avaient dès lors attiré l'attention du gouvernement fédéral qui fit faire des études à ce sujet. Mais la chose n'eût d'abord pas de suite. En 1872, l'idée fut reprise dans la province de Québec et parut sur le point de passer à l'état pratique. Un privilège d'exemption de tous droits sur le sucre de betteraves fabriqué dans le pays fut alors obtenu du gouvernement fédéral pour une période de dix ans. Malgré l'enthousiasme que souleva alors cette question, l'entreprise échoua. Plusieurs causes contribuèrent à cet échec : d'abord, on entrait dans cette crise désastreuse qui a affligé tous les pays sans distinction et dont nous sortons à peine, et les expériences de culture de la betterave à sucre n'avaient pas été faites pour démontrer que le Canada pouvait produire avantageusement cette plante tant au point de vue du rendement agricole qu'à celui de la richesse saccharine qu'elle pouvait atteindre dans nos climats. Il est vrai que l'on aurait pu prendre pour exemple la Russie où l'industrie betteravière est depuis de longues années en pleine voie de prospérité, et dont le climat est analogue au nôtre. Il est même tout probable que, sans la crise dont j'ai parlé plus haut, nous aurions vu dès lors inaugurer l'établissement des sucreries de betteraves en Canada. La question fut reprise en 1873 à Québec sans plus de succès. Cette même année fut établie à Cobourg, dans la province d'Ontario, une petite fabrique capable de travailler environ une tonne de betteraves par jour. J'ai visité cet établissement et j'y suis même demeuré pendant quinze jours. Les appareils construits sur les lieux étaient certainement très ingénieux, mais ceux qui conduisaient la fabrique, eussent-ils été des hommes pleins d'expérience, qu'ils n'auraient encore pu faire de l'argent, car il est prouvé qu'une fabrique de sucre de betterave ne peut donner des profits que si elle est bien outillée et montée en grand de manière à travailler au moins cent tonnes de betteraves par jour ; il ne fut donc plus question de cette usine après 1874.

OCTAVE CUISSET

(*A continuer.*)

La legislation des chemins de fer

Il y a longtemps que le vrai public, c'est-à-dire le public qui n'est intéressé directement ni dans les chemins de fer, ni dans les tripotages de Bourse, ni dans la politique, ni dans autre chose que ses affaires privées, demande que les privilèges des compagnies soient limités et soumis à telles réglementations officielles qui concilient les droits des particuliers avec ceux des corporations. En réalité, la liberté de l'industrie est une bonne chose, mais elle a cela de commun avec la liberté du commun des martyrs, qu'elle cesse d'être légitime quand elle s'exerce au détriment d'autrui. La liberté des chemins de fer, par exemple, n'a aucun titre à être respectée quand elle tourne à l'extorsion, ou qu'elle met en péril la sécurité des voyageurs. Le négociant qui expédie ses produits, ou le particulier qui se transporte d'un point à un autre, a le droit d'exiger que l'Etat le protège contre des excès de tarif qui obèrent ses marchandises, ou surchargent le prix de ses déplacements, et aussi contre les éventualités d'accidents provenant d'un défaut de surveillance ou d'entretien Cette intervention de l'Etat serait plus contestable sans doute si les chemins de fer étaient des entreprises purement privées, faisant par conséquent, leurs affaires uniquement à leur gré et sous leurs responsabilité ; mais ils tiennent leurs concessions de l'Etat, et ils lui doivent compte, par conséquent, de l'usage qu'ils en font. C'est à l'Etat à faire ses conditions et retour de ses faveurs ; il ne saurait y avoir de doute sur ce principe, et il doit être péremptoirement invoqué alors que périclitent les intérêts généraux au nom desquels a été créé un monopole aussi considérable que celui de l'exploitation d'une voie publique.

Or, il se passe depuis quelque temps, depuis quelques semaines notamment, des faits qui appellent sérieusement l'attention sur ces questions. Plusieurs des grandes lignes de voies ferrées se font à coups de tarifs une concurrence qui a peut-être son bon côté pour le public, mais qui a aussi de très fâcheuses conséquences. Aussi on paie en ce moment, on ou payait récemment $5 pour aller de Boston à Chicago, et le fret à l'avenant. Certes il n'y aurait pas à se plaindre, et les voyageurs et les négociants ne demanderaient pas mieux que de voir des prix nominaux maintenus tant qu'il plairait aux administrateurs des compagnies et que les actionnaires ne diraient rien ; mais le malheur est que ces réductions de tarifs entraînent des réductions de recettes, qui, infailliblement, sont suivies de réductions de dépenses fatales au bien-être du service. Aussi il est notoire que depuis que cette guerre est ouverte, on compte par les jours les accidents qui arrivent sur des lignes jouissant ordinairement d'une sécurité moyenne, et invariablement, après enquête, il est constaté que l'accident est dû ou à une défectuosité du matériel ou à une insuffisance de personnel. Ici des obligations exigeant une activité et une attention constantes sont imposées à des employés surchargés de travail, fatigués et mal payés par dessus le marché ; là se sont des rails usés et non remplacés, ou des aiguilles rétives à la manœuvre, ou toute autre dégradation qui n'a pas été réparée quand il l'aurait fallu. Bref, il arrive que les réductions de tarif sont aussi préjudiciables au public que les surcharges, et il n'y a à cela d'autre remède que de se résigner à la volonté sans contrôle des exploiteurs patentés qui ne voient autre chose dans les concessions dont il jouissent que le caprice de leurs spéculations.

Il semble que le moment soit venu pour mettre un frein à ces abus. Ce qu'il y a à faire c'est de réglementer le service des chemins de fer comme sont réglementées toutes les institutions qui ont un caractère public, ou qui unissent en elles le double caractère public et privé. Les chemins de fer sont de cet ordre. Par conséquent il est juste qu'ils soient soumis à la loi. Seulement il se présente ici une difficulté ou du moins une complication. Quelle est l'autorité à laquelle peuvent être soumis les chemins de fer ? L'autorité des Etats, ou l'autorité féderale ? Il semble que les législatures locales soient seules compétentes pour réglementer les conditions de circulation sur le territoire de leurs Etats respectifs, et, en fait, il y a bon nombre d'Etats qui ont des commissions revêtues de pouvoir spéciaux pour divers objets, pour décider des contestations entre des lignes rivales, fixer les prix de transport pour le fret ou pour les personnes, concilier autant que possible les intérêts du public avec ceux des actionnaires ; surveiller la direction et le mouvement, prescrire l'emploi d'un nombre suffisant d'aiguilleurs ou de préposés aux signaux ; veiller à ce qu'ils soient convenablement rémunérés ; bref ordonner ou prendre les mesures nécessaires pour la régularité et la sûreté de la circulation. Sans doute une pareille organisation serait très désirable et pourrait être très efficace ; mais pour cela il faudrait qu'elle résultât d'un accord entre tous les Etats traversés, et, sans parler d'autres difficultés d'exécution, il y aurait là bien des éventualités et des complications embarrassantes.

L'autre système impliquerait l'intervention directe du gouvernement fédéral. Mais la constitutionalité d'une telle intervention est douteuse, ou tout au moins prêterait-elle à contestation. Le congrès, en effet, n'a juridiction que sur les relations du commerce *entre les Etats* ; il n'a aucun droit pour la réglementation des rapports du commerce *dans l'intérieur des Etats*. Ainsi il serait absolument incompétent pour quoi que ce fût se rattachant aux chemins de fer ne dépassant pas les limites d'un Etat. Quant aux autres, plusieurs décisions de la cour suprême semblent indiquer que dans son opinion les chemins de fer transitant d'Etat à Etat sur un parcours plus ou moins étendu rentrent dans la compétence du congrès ; cependant cette jurisprudence n'est pas clairement établie, et il faudrait des dispositions formelles pour la fixer. Cela, très vraisemblablement, ne ferait pas difficulté ; il serait aisé d'obtenir des conclusions précises, et, si comme nous n'en doutons pas, ces conclusions étaient favorables à la compétence du congrès, celui-ci pourrait et devrait passer une loi générale sur les chemins de fer, instituant un bureau, ou une commission permanente chargée de résoudre toutes les questions se rattachant à ces grands intérêts. Dans ce cas, l'autorité des législatures locales serait limitée aux chemins de fer entièrement locaux. Et encore ceux-ci pourraient-ils être ramenés à l'autorité fédérale. Il suffirait, pour les placer sous la juridiction du congrès, d'y établir des lignes postales. De toute façon l'embarras d'une législation générale sur cette importante matière n'est qu'une question de forme et ne saurait rencontrer d'obstacle insurmontable. Pour notre compte nous désirerions très sincèrement que le prochain congrès s'occupât de cette question depuis longtemps à l'étude et la résolût. Ce serait l'occasion de mettre un frein, une fois pour toutes, à l'anarchie sans loi qui règne dans le service si important des transports publics, et à l'arbitraire des compagnies, qui tyrannisent à leur gré l'agriculture et l'industrie.

Courrier des Etats-Unis.—

La federation des Etats Européens

Un professeur allemand vient de dresser le plan d'une "fédération des Etats-Européens", qui serait appelée à inaugurer en Europe une ère de paix perpétuelle, par l'application d'une sorte de procédure parlementaire aux règlement des différends internationaux. Les projets de ce genre, qui se sont produits en assez grand nombre depuis quelques années dans les assemblées et dans la presse, ont été jusqu'ici l'apanage à peu près exclusif des théoriciens de la politique ou de la diplomatie. C'est la première fois peut-être qu'on voit un praticien éminent des questions du droit international prendre une telle conception sous son patronage. Est-ce à dire que le projet mis en avant par M. Bluntschli soit réalisable ? On va voir ce qui en est, dit le *Nord* de Bruxelles.

Le jurisconsulte allemand propose la création d'un conseil fédéral et d'un sénat européens ; le premier se composerait de représentants de tous les Etats à raison de deux pour chacune des grandes puissances et d'un pour chacun des autres pays ; le sénat serait formé de délégués des Etats, mais en plus grand nombre ; chaque grande puissance on compterait huit à dix, chacun des autres pays, quatre à cinq. Les membres du conseil fédéral seraient tenus de se conformer, dans leurs votes, aux instructions reçues de leurs gouvernements respectifs ; les membres du sénat, en revanche prendraient conseil, dans leurs décisions, que de leur conscience individuelle et jouiraient d'une indépendence absolue. Est-il besoin de faire observer que cette dernière disposition suffirait à démontrer le caractère utopique du projet ? Quel est le gouvernement qui pourrait consentir à abandonner le règlement d'une question d'ordre international aux appréciations personnelles de tel au tel autre de ses délégués, et permettre que ses représentants émissent un vote contraire à ses propres sentiments ?

Quant à la sanction de l'emploi de la force par la majorité contre la minorité, qu'est-ce sinon la guerre ? Seulement au lieu de luttes localisées en n'aurait plus que des conflagrations générales. Où serait le progrès ? Nous avons assisté dans ces deux dernières années au règlement pacifique de plusieurs autres conflits graves qui paraissaient un instant ne pouvoir se dénouer que par un recours aux armes ; ils ont été résolus grâce à des concessions mutuelles obtenues par l'entente des grandes puissances et leur ferme volonté de ne pas laisser compromettre la tranquillité générale. L'efficacité de cet instrument de paix dans le passé et un gage sérieux de son succès dans l'avenir, si, ce qu'à Dieu ne plaise, de nouveaux différends venaient à se produire. Il faut savoir s'en contenter. Vouloir plus et mieux, c'est tomber dans de périlleuses utopies, dont ne peuvent même pas s'affranchir toujours, comme on vient de voir, de grands esprits familiarisés pourtant avec l'étude pratique de ces questions, tels que M. le professeur Bluntschli.

Union Canadienne de Delta, Michigan, Etats-Unis

On nous écrit du Michigan :

"Les Canadiens d'Escavaba, Michigan, se sont réunis dimanche, 7 du courant, pour former une société appelée "Union Canadienne de Delta." Plus de cent personnes étaient présentes. Des discours patriotiques ont été prononcés ; et les Messieurs suivants ont été élus membres du comité :

"Joseph Lemay, président ; François Grenier, père, vice-président ; Régis Beauchamp, trésorier ; F. X. Thibault, Secrétaire ; C. Brulé, L. D. McKenna, Pierre Duranceau, Jean Durocher, conseillers ; Laurent Boudreau et E. Saint Jacques, commissaires ordonnateurs.

"70 membres ont inscrit leurs noms comme fondateurs de cette Union. Ce sont MM Joseph Lemay, François Grenier, père, Régis Beauchamp, F. X. Thibault, C. Brulé, L. D. McKenna, P. Duranceau, J. Durocher, E. Saint Jacques, L. Boudreau, L. Beau, Frs. Grenier, fils, C. Grenier, Elz. Roberge, Jos Mercier, J. Bélanger, C. Leclaire, P. Leclaire, G. Pouliot, Ed Leclaire, Jos. Larochelle, Ismael Delisle, F. Paquette, Jean Lapierre, C. Roberge, Henri Drouin, N. Blanchette, John Phelphs, B. Godbout, L. Cinq Mars, Wilfred Gosselin, J. B. Rousseau, S. Pouliot, J. Lafortune, O. Pouliot, Arthur Robert, N. Saint Germain, M. Juneau, J. F. Forest, E. Laviolette, Jean Plante, Zotique Pouliot, Jos. Saint Jacques, N. Pepin, D. Quenny, P. Pouliot, P. Chaussé, L. Beauchamp, Léonard Saint Jacques, Jos. Dupuis, L. Noel, Jos. Juneau, Thophile Dufort, J. Deslongchamps, Ed. Dufort, N. Demers N. Beauchamp, H. Paquette, S. Pichette, D. Pelletier, E. Piché, A. Ethier, E. Malo, F. X Lapointe, F. X. Laberge, P. Dufresne Et. Pintal, L. Dontigny, G. W. Delonghan, P. M.

Escanaba est un village de 15,000 habitants, dont 400 Canadiens. La langue française est parlée ici comme à Montréal et Québec. Les mœurs sont toutes canadiennes. Nos compatriotes sont orgueilleux de leur nationalité. Ils sont justement appréciés et recherchés soit comme travailleurs, artisans, commerçants ou industriels. Il en est même qui par leur habileté et leur énergie, se sont créé une belle position sociale. Il ne nous manquait plus qu'une organisation pour donner à la nationalité Canadienne d'Escanaba ce degré de force et d'influence qui la fera respecter par les autres nationalités.

Le "15 aout" chez les Acadiens

(Du *Moniteur Acadien.*)

La fête nationale des Acadiens a été chômée dans la plupart des paroisses françaises avec un entrain, une spontanéité que les optimistes mêmes n'osaient espérer. Par un sentiment de délicatesse que tout le monde comprendra, un grand nombre de curés n'ont pas voulu faire appel à leurs paroisses et les inviter à célébrer avec pompe leur fête nationale avant que NN. SS les évêques eussent sanctionné le choix du 15 août fait par la convention de Memramcook. Dans la plupart des paroisses, messieurs les curés se sont bornés à annoncer une grand'messe pour le jour de l'Assomption. Cela a suffi. La foule s'est rendue à l'église, comme elle le fait pour la procession de la fête Dieu, et cela spontanément, parce que le 15 août est une fête de la Très Sainte Vierge, et la fête nationale du peuple. Il n'y a plus à en douter, le succès de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens est assuré.

Nous n'avons pas eu le rapport de la célébration du 15 pour toutes les paroisses, mais dans les localités environnantes, à la Grande-Digue, à Bouctouche, à Richibouctou, à Saint-Louis, à Fox Creek, au Cap-Pelé, la fête a obtenu un succès complet. Peu ou point de discours, pas de démonstration, la messe tout simplement et le sermon. Le peuple n'en demande pas davantage, et peut-être n'est-il pas nécessaire de faire trop de tapage ce jour-là. L'on n'est pas meilleur catholique ni meilleur patriote en faisant beaucoup de bruit Les Acadiens ont montré lundi l'usage qu'ils prétendent faire de leur fête et comment ils entendent le patriotisme.

Une horrible histoire

119 FEMMES BRULEES EN RUSSIE

Cette nouvelle est racontée de la manière suivante par le *Globe* :

"119 femmes et jeunes filles qui étaient employées à la plantation Ruben, district de Potinol du gouvernement de Kurek, voulait se mettre en grève parce que le directeur des travaux leur fournissait du pain.

"A midi, ces pauvres femmes s'étant retirées dans une grange pour dîner et se reposer, le directeur les enferma en les verrouillant et partit Quelques instants après arrivèrent quatre valets qui mirent le feu aux quatre coins. Les flammes enveloppèrent rapidement le bâtiment entier. Les personnes accourues au secours ne parvinrent pas à ouvrir la porte verrouillée, au milieu des flammes qui leur en empêchaient l'approche

"Du reste, ces portes s'ouvraient en dedans et les malheureux asphyxiés à l'intérieur du terrible bûcher, gisant devant cette porte, la baricadaient de leurs corps inanimés. De sorte que les 119 infortunées trouvèrent une mort affreuse dans les flammes. Quatre femmes avaient pu en être retirées, mais elles succombèrent aux suites de leurs épouvantables souffrances. La vue des 119 cadavres carbonisés ou sanguignolents est effrayante.

"Un des quatre incendiaires s'est noyé à cette vue, les trois autres ont été arrêtés."

Cruaute a bord d'un navire

(Du *Courrier du Canada*)

Nos lecteurs connaissent déjà par ce que nous avons rapporté, les circonstances du cas de cruauté à bord du navire, qui a repris la mer sans se rendre à Québec. Cette affaire paraissait devoir en finir là et les coupables ne pas être inquiétés, lorsque M. Benjamin Trudel, notre habile chef de police riveraine, résolut d'éclaircir l'affaire et tenter l'arrestation du second de ce navire, qui était resté à terre.

Les premières recherches lui firent connaître que le navire en question se nommait *Star of England*, que son capitaine était M. A Parson, et son propriétaire M. Robert A. Stewart, de Londres. M. Trudel obtint ensuite la description de l'homme qu'il cherchait et se mit à surveiller, mercredi soir, le départ des trains et des bateaux à vapeur, mais sans succès.

Il assembla alors hier matin, vers trois heures, les hommes de la police riveraine au nombre de quarante et leur fit faire la visite des hôtels et maisons de pension sur la rue Champlain. Les hommes de police revinrent avec près de trente matelots parmi lesquels on trouva celui que l'on cherchait.

Son nom est Michael Moore, âgé de 27 ans, et natif de Saint-Jean, N.B.

Le témoignage de Peter Johnson, malade à l'hôpital de marine, a été entendu hier en présence du prisonnier et confirme ce que nous avons rapporté dans notre journal.

M. Trudel a envoyé aujourd'hui le sous-chef de police chercher un nouveau témoin à Mansonville, comté de Brôme. Ce témoin est le fils du révérend M. Buck, ministre méthodiste, autrefois de Gaspé, lequel aurait menacé le capitaine du navire en question de lui causer des ennuis concernant la mort du matelot, s'il ne laissait pas partir son fils de bonne volonté.

M. Trudel apprenant de plus que deux des matelots déserteurs de ce navire s'étaient engagés à bord d'un autre navire parti de Québec hier, est parti de suite pour opérer leur arrestation à bord de ce navire, qu'il a rejoint un peu plus bas que l'Ile d'Orléans, et comme M. Trudel avait amené avec lui deux matelots il n'eut pas de peine à faire l'échange avec le capitaine et ramener ses deux témoins à Québec.

L'enquête et les témoignages vont faire connaître si M. Moore est le véritable coupable ou non.

M. Trudel mérite des félicitations pour avoir agi avec autant de promptitude et d'habileté dans toute cette affaire.

Henri Conscience

"Toujours fidèle à ses patriotiques traditions, l'Université catholique de Louvain a voulu, dit le *Courrier de Bruxelles*, s'associer par un hommage spécial à la grande manifestation qui se prépare en l'honneur d'Henri Conscience. Sur la proposition de sa faculté de philosophie et lettres, l'Université a conféré à l'éminent écrivain qui a jeté tant d'éclat sur les lettres flamantes le titre de docteur en philosophie et lettres *honoris causa*. Le diplôme sera remis à M. H. Conscience le jour de la fête."

Henri Conscience est, on le sait, l'un des romanciers français les plus à la vogue parmi les lecteurs canadiens,

Le clerge francais

Un pèlerinage français vient d'avoir lieu au tombeau de saint Thomas Becket, à Cantorbery. Cent-cinquante prêtres de Calais, de Boulogne, et de Saint-Omer s'étaient donnés rendez-vous à Calais, et sont allés ensemble rendre hommage au vaillant martyr et lui demander le courage nécessaire pour affirmer toujours et hautement la foi et les droits de la conscience, même quand les intérêts temporels sont en danger. De nos jours, en France, ce courage est plus nécessaire que jamais.

DÉCÈS

—A Belœil, à la résidence de campagne de son père, le 21 courant, à l'âge de 24 ans, M. Hercule Bellemare, fils de M. Raphael Bellemare, inspecteur du revenu de l'intérieur, de cette ville.

Les funérailles auront lieu demain, à Belœil. Après le service, le convoi funèbre se rendra à Montréal, où il arrivera à midi, à la gare Bonaventure, pour se diriger de là au cimetière.

Les amis sont priés d'y assister.

ON DEMANDE pour un magasin de marchandises sèches, un bon commis d'expériences, sachant les deux langues et muni de bonne références. S'adresser au No 410, rue Saint Joseph. 286 t

ON DEMANDE un cuisinier, une fille pour la cuisine, deux filles de table et une fille sachant bien repasser le linge. S'adresser au Club Chambers, No 855, rue Dorchester. 284 d

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre. Bon salaire. S'adresser au No 857, rue Ontario. 285 t

ON DEMANDE pour Berthier, plusieurs chaudronniers en cuivre pour travailler à l'usine de l'Union Sucrière. Pour plus d'informations s'adresser à ADOLPHE MASSON, No 326, rue Saint Paul. 284 s

UNE INSTITUTRICE demande une situation. Elle peut enseigner le français et l'anglais, ainsi que la musique et les arts, ayant l'expérience de huit ans d'enseignement. Munie de bons certificats. S'adresser à V. B., bureau de la *Minerve*. 19 août 283 j

UNE DEMOISELLE d'éducation et qui a beaucoup d'expérience, désire obtenir une situation comme gouvernante. Elle peut enseigner le français, l'anglais et la musique. Aucune objection à aller aux Etats-Unis. Bonnes recommandations. Adresse : A. G. 280 j

AVIS—On demande un jeune homme sachant lire et écrire, comme commis pour un magasin de chaussures en gros. Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser à J. A. ROLLAND & Cie 400 rue Saint Paul. 282 e

AUX CAPITALISTES

$160.000 $160.000

ŒUVRE ET FABRIQUE DE LA Paroisse de Notre-Dame de Montreal

Débentures à Coupons à 4 pour cent

remboursables au choix des soumissionnaires, soit dans quarante-cinq (45) ans, soit par la voie d'un tirage au sort annuel.

Afin de consolider sa dette, portant intérêt, la Fabrique de Notre-Dame de Montréal demande par les présentes des offres pour les débentures ci-dessus endossées "*Soumission pour Débentures,*" et adressées au soussigné, pour être soumises au Bureau de la Fabrique

Jeudi, le 1er Septembre 1881

Il sera pourvu à un **fonds d'amortissement de un pour cent.**

Les soumissionnaires devront spécifier quel mode de remboursement ils choisissent, savoir : par tirage au sort ou à 45 ans.

Ces débentures seront de $100, $500 et de $1,000.

La Fabrique de Notre-Dame de Montréal, fondée en **seize cent cinquante sept** [1657] est la plus ancienne corporation de Montréal et offre une **garantie parfaite** pour les placements de fonds en *fidéicommis*, succession, etc.

La Fabrique de Notre-Dame ne s'oblige pas à accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

Pour toutes informations relatives à cette émission, s'adresser au soussigné.

A. CHOQUET, Secrétaire-Trésorier.

Bureau de la Fabrique de N. D. Montréal, 22 Août 1881. 286 t

TAXE DE L'EAU

Avis public est par le présent donné que les **prix et charges de l'eau** pour l'année courante sont maintenant dûs, et il est par le présent enjoint à toutes personnes tenues au paiement d'iceux, d'en payer le montant au soussigné à son bureau, dans les **dix jours** à compter de la date de la dernière insertion du présent, sans avis ultérieur.

(Par ordre)

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Montréal, 21 août 1881.

—o—

En rapport avec l'avis ci-dessus, avis est de plus donné que l'eau sera arrêtée à tous ceux qui n'auront pas payé leurs redevances de l'eau le ou avant le 15 septembre prochain.

(Par ordre)

JAMES F. D. BLACK, Trésorier de la Cité.

Montréal, 23 Août 1881. 286 q

BOIS POUR ALLUMER LE FEU

EN GROS VOYAGES

A VENDRE pendant 30 jours seulement aux prix réduits suivants :

Bouts de Slabs $1.50
Rognures de caisses.............. 2.00

Livré à domicile.

HENDERSON BROS

SCIERIES A VAPEUR

Nos 342, rue William et 130, rue Saint Constant

Commandes reçues par la malle remplies avec ponctualité. 282 ac

J. R. WALKER

30 à 34, Rue des ENFANTS TROUVÉS MONTRÉAL

Marchand de papier, de guenilles, de ferrailles, feutre, goudron, étoupe, etc.

Achète au comptant le vieux papier, les guenilles et les ferrailles.

Liste des prix envoyée sur demande. 23 août 1881. 286 a

Union Hall

[ANCIEN INSTITUT CANADIEN]

111, RUE NOTRE-DAME

GRAND CONCERT SACRÉ

— PAR —

LA BANDE DE LA CITÉ DE QUEBEC

AVEC LE CONCOURS DE

L'Harmonie de Montréal,

(*Sous la direction de M. E. HARDY*)

DIMANCHE APRÈS-MIDI.

Le 28 Aout courant.

Admission .... 25 cts

Billets en vente au bureau de la *Minerve*. 286

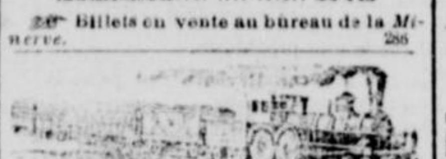

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Afin de venir en aide et de favoriser les personnes qui opèrent leur retour de Cacouna, un train spécial partira de la gare de Cacouna pour Québec, **Mardi**, le 30 août à 8 heures a m., et un autre le 6 septembre, à la même heure. Ces convois se relieront à l'embranchement des Chaudières avec le Grand Tronc pour Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 19 Août 1881.—285 l

GRAND BAZAR au COLLÈGE BOURGET, Rigaud, P. Q., les **22, 23, 24 et 25 août** courant. — Charrue, vache, beurriers en argent, couvrepieds, coussins [smoking caps] horloges, montres, huiliers en argent, portraits au crayon (2½ x 3 pieds), poupées, robes de toutes sortes, serins, pantoufles, pelottes, tapis de tables, ouvrages de fantaisie, lampes, vases à fruits, chapeaux de soie, marchons, etc., etc. Tous les soirs pour la modique somme de 5 centins.—Il y aura du chant, de la musique, des tableaux vivants, etc., etc. Mercredi, le **24 août**, GRAND CONCERT. Admission, 25 cts ; 15 cts pour les enfants. OPERETTE —Assaut de Soubretes. — Marton : Dlle E. Charlebois ; Nanette : Dlle L. St Denis.— Comédies, musique, chant, tableaux vivants, etc., etc.— Mademoiselle Charlebois, élève de M. Oscar Martel, fera ses débuts sur le violon. 285 t

Grande Exposition Provinciale

DEVANT AVOIR LIEU SUR LES

TERRAINS DE L'EXPOSITION, Avenue Mont-Royal, Montréal

Cette exposition sera divisée en trois départements :

Département agricole, Département horticole et département industriel

OUVERTURE :

Mercredi, le 14 Septembre

A l'exception des chevaux, du bétail, des moutons et des cochons qui arriveront deux jours plus tard, c'est-à-dire vendredi, le 16 septembre

CLOTURE, LE 23 SEPTEMBRE

$25,000

OFFERTES COMME PRI[X]

Les entrées dans tous les départements devront être faites aux bureaux des secrétaires, à Montréal, le ou avant le 1er Septembre.

On peut se procurer des listes de prix et des formules pour les entrées ou tout autre renseignement en s'adressant à

GEO. LECLERE, Sec. du Conseil d'Agriculture.

S. C. STEVENSON, Sec. Conseil des Arts et Manufactures.

Bureau des Commissaire d'Ecoles Catholiques Romains de la Cite de Montreal

La réouverture des classes de l'Académie Commerciale et de l'Ecole Polytechnique de Montréal, et celle de toutes les autres écoles sous le contrôle de ce bureau, se fera LUNDI, le 29 Août.

Pour les particularités, s'adresser au Principal ou à la Directrice de chaque école.

13 août 1881. 278 m

Académie de Saint-Louis de Gonzague

DIRIGÉE PAR LES

RELIGIEUSES DU BON PASTEUR

La rentrée des pensionnaires aura lieu le 1er Septembre.

Les classes s'ouvriront le lendemain.

N. B.—M. Létondal donnera des leçons de piano et prendra une part active à la direction générale des études musicales.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la Supérieure de l'Académie, 405 rue Sherbrooke, Montréal, P. Q. 285

Mlle J. DORVAL ouvrira les classes de son établissement au No 165, rue Sainte Elizabeth, entre les rues Mignonne et Sainte Catherine. 256 s

PENSIONNAT DE SAINTE-ANNE, Lachine, et St Henri, de Montréal.

La réouverture des classes au Pensionnat des Sœurs de Sainte-Anne, à Lachine et à Saint-Henri de Montréal, aura lieu le 1er Septembre. 2 5

PENSIONNAT du SAINT-NOM DE MARIE, HOCHELAGA.

La rentrée des élèves aura lieu le 5 Septembre.

M. G. Couture, professeur de chant et d'harmonie, donnera ses services à l'institution pendant le courant de l'année scolaire. 285 t

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

La rentrée des élèves aura lieu **mercredi, le 31 Août.** 284 l

COLLEGE DE SAINT-LAURENT

Les familles y trouveront un cours commercial complet et un très bon cours anglais. La discipline est sévère mais paternelle. Rentrée des élèves le 1er Septembre

L. GEOFFRION, Ptre, Supérieur.

281 ds

ACADEMIE SAINT-DENIS

Sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

37 — Rue Saint Denis — 37

L'ouverture des classes aura lieu **Jeudi**, le premier Septembre. 280 l

ACADEMIE SAINT-ANTOINE

Sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame

744 — Rue du Palais, — 744

L'ouverture des classes aura lieu **Jeudi**, le 1er Septembre. 280 l

LE MONTREAL

Business College

Coin des rues Notre-Dame et Place d'Armes

(ETABLI EN 1864)

La réouverture des cours aura lieu lundi, le 15 d'août. On enseigne dans cette institution la tenue des livres, la calligraphie, l'arithmétique dans toutes ses branches, la correspondance commerciale, l'anglais, le français et la sténographie.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Collège ou à

278 j DAVIS & BUIE.

Avis aux Capitalistes

Venant d'être dûment nommé par le syndicat de l'Evêché de Montréal agent de toutes ses propriétés immobilières dont il se propose de disposer sous le plus court délai, à des conditions très-libérales. Je sollicite dans ce but une visite spéciale de tous ceux qui désirent faire des placements sûrs et avoir en retour de gros revenus.

LOUIS PLAMONDON, Agent d'immeubles

268m 35, rue Saint Jacques, Montréal

BON PLACEMENT.

Maison avec façade en pierre, deux logements, No 11, rue Dorchester, 40 pieds de front. Emplacement environ 200 pieds. Se loue pour $150 par année. Site magnifique. La maison est neuve et en bon état. Pour le prix de vente et les autres renseignements, s'adresser à

SHAW & GOWDEY, Courtiers d'immeubles,

285 t 25, rue Saint Jacques

A Vendre ou à Louer

Cette magnifique maison en pierre de taille 3 deux étages et demi, située au coin des rues Berri et Dorchester, ci-devant la propriété de feu l'honorable juge Beaudry. Conditions faciles. S'adresser à

COURT & MACINTOSH,

281 ms 22, rue Saint Jean.

A VENDRE

La magnifique résidence en pierre de taille, No 71, rue Dubord, autrefois la propriété de J. F. Sincennes, écr. Grandeur du lot 57 x 140.

Conditions libérales.

S'adresser au bureau de la Succession **Masson**, 3 rue Saint Jacques.

5 janvier.—1

BARRÉ

EST DÉMÉNAGÉ

23—RUE NOTRE-DAME

BARRÉ

Achète toujours les actions [PARTS] des Sociétés de Constructions

BARRÉ

Achète et vend des maisons, terres, etc. à commission

BARRÉ

A plusieurs bonnes propriétés à vendre à bon marché

23—RUE NOTRE-DAME

BARRÉ

4 Juin 1881

TERRE A LOUER

Une magnifique terre de 200 arpents, actuellement occupée par George Muir, fermier. Cette terre est située dans la moitié Saint Laurent à environ quatre milles du bureau de poste de Montréal, et contient deux maisons de pierre, deux granges et autres bâtiments Possession au 1er octobre prochain. Pour informations, s'adresser à

A. LALANDE, No 11½, rue Saint Urbain, Montréal

278

Magasin et Logement

A LOUER A BON MARCHE

Ce magasin, situé au No 365, rue Saint Laurent, aura 2 4x29 pieds et sera mis tout à neuf, avec deux vitreaux bien faits.

S'adresser à N. QUINTAL,

151 No 478, rue Saint Paul.

MOULINS A SCIER et à BLANCHIR, coin des rues Visitation et Ontario, à vendre ou à louer aux meilleures conditions possibles ; l'étage supérieur sert comme manufacture de bottes avec un engin de première classe et des bouilloires d'une puissance de 45 chevaux. S'ils ne sont pas vendus, un bail à long terme sera accordé.

N. QUINTAL, 478, rue Saint Paul.

Bureaux a Louer

A l'étage immédiatement au-dessus des bureaux de la **Compagnie d'Assurance des Citoyens.** On trouvera à louer plusieurs chambres, avec caisse de sûreté, chauffées à la vapeur. Ces appartements ont vue sur la rue.

AUX COMPAGNIES DE

Chemins de Fer et de Bateaux a Vapeur

BUREAUX A LOUER

Les vastes bureaux sur la Place Jacques Cartier, occupés par la compagnie du Grand Tronc durant les six dernières années, avec l'usage des améliorations considérables faites aux bâtiments par les locataires actuels. Ces améliorations, dont les propriétaires sont devenus possesseurs par suite d'un arrangement spécial avec la compagnie, lui ont coûté au-delà de *dix-sept* mille dollars ; elles se composent d'un système très ingénieux de *coffres-forts doubles* adapté à chaque étage, d'un appareil de chauffage à eau chaude, neuf et du modèle le plus parfait, ainsi que de la garniture complète pour l'éclairage au gaz.

La seule raison alléguée par les autorités du chemin de fer le Grand Tronc pour quitter ses bureaux actuels est que la compagnie doit, au printemps, installer son personnel dans les nouveaux bureaux qu'elle a fait construire à la Pointe Saint-Charles.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

A. PRÉVOST & C[ie]

Argent à Prêter

A 6 POUR CENT

Sur première hypothèque.

S'adresser à M. GARAND, Notaire, 30, rue Saint Vincent

Ou à F. LARIN et N. RENAUD 11, rue Saint Pierre.

166

LE

SACHET HOLMAN

OPERE PAR L'ABSORPTION

ET

Guérit sans l'usage de médicaments.

On peut fournir des milliers de certificats, provenant des meilleures familles du Canada et témoignant de l'exactitude de tous les avantages qui sont réclamés pour ces sachets.

On peut se les procurer au

BUREAU PRINCIPAL

71, King Street West, TORONTO, Ont.

Et chez tous les pharmaciens. 254

SIROP DES ENFANTS

DU Dr CODERRE

Ce Sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le Sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de familles pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc., etc.

Demandez le SIROP DU Dr CODERRE et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et aux Etats-Unis.

PRIX : 25 cts la bouteille

Seul propriétaire.

B. E. McGALE, Pharmacien,

301—rue Saint Joseph—301

6 Juillet MONTREAL 265

TELEGRAPHIE

(Service spécial de LA MINERVE)

CANADA

Assemblées politiques

Summerside, I. P. E., 22—Une foule considérable se réunissait à Tignish samedi pour saluer l'arrivée de l'honorable ministre de la milice. Deux adresses, l'une en français et l'autre en anglais, lui ont été présentées par les Acadiens et les résidants anglais de la localité.

L'honorable M. Caron a parlé dans les deux langues pendant trois heures et a fait un exposé fidèle de la politique du gouvernement et refuté toutes les attaques de ses ennemis.

MM. Desjardins, Brecken et Hodgson ont aussi pris la parole et prononcé des discours qui ont eu beaucoup d'effet.

M. Perry, libéral, ancien député du comté, a ensuite fait quelques remarques en faveur de l'opposition auxquelles a repondu M. Hackett, conservateur, le représentant actuel de cette circonscription électorale.

Des remerciements ont été votés au ministre de la milice ainsi qu'au président de l'assemblée et autres orateurs.

—Une autre assemblée importante a eu lieu ici cette après-midi et des adresses ont aussi été présentées au ministre de la milice.

L'honorable M. Caron a prononcé un long discours sur la politique nationale, le chemin de fer du Pacifique et les principales questions à l'ordre du jour.

Il a été interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements de ses auditeurs qui lui ont fait une véritable ovation.

Il a été suivi de sir Leonard Tilley qui, après avoir traité longuement la question du nouveau tarif, a refuté les accusations des adversaires du gouvernement.

M. Thomas White a prononcé un de ses meilleurs discours sur les questions à l'ordre du jour et d'autres orateurs ont ensuite pris la parole.

Ces discours ont été accueillis avec le plus grand enthousiasme et les orateurs ont remporté un beau triomphe et réduit à néant tous les arguments du chef de l'opposition, l'honorable M. Blake.

Ce soir on organise une grande procession aux flambeaux en l'honneur des ministres et le gouvernement peut compter sur l'appui des habitants de l'Ile du Prince-Edouard qui comprennent que sa politique contribuera, comme par le passé, à développer la prospérité du pays.

Sacre d'un évêque

Halifax, 22—Mgr R. McDonald a été sacré évêque de Havre de Grâce hier à Pictou.

Un grand nombre des membres du clergé des provinces maritimes assistaient à la cérémonie qui a été très imposante.

Mgr Cameron officiait, assisté de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Hannan.

Mgr McDonald est né à Antigonish et âgé de 44 ans.

Après avoir fait ses études au collége de Saint-François-Xavier il fut ordonné prêtre en 1859. Il enseigna pendant trois ans au collége Saint-François-Xavier, et vint ensuite prendre la direction de la mission de Pictou qui ne comptait à cette époque que cent dix familles, mais dont la population dépasse aujourd'hui dix mille âmes.

Pendant qu'il desservait cette mission, Mgr McDonald a fait construire cinq églises et plusieurs maisons d'éducation et c'est, sans contredit, un des prêtres qui a fait le plus de bien dans cette partie de la province.

Son frère, M. l'abbé William McDonald, lui succèdera à la cure de Pictou.

Accident en mer

La goélette américaine *Massasitta* est arrivée ici la nuit dernière. Une voie d'eau s'était déclarée en mer et on du faire jouer les pompes sans interruption pour empêcher le vaisseau de sombrer.

Contrat

Ottawa, 22—MM. Brecken et Garretty ont entrepris de creuser la rivière Yamaska et on dit que les travaux coûteront $75,000.

Précaution

Depuis qu'on a mis le feu aux clôtures qui entourent Rideau Hall, le département des travaux publics a fait placer un constable à cet endroit pour interdire l'entrée de ces terrains aux étrangers.

Fausses rumeurs

Un journal de cette ville annonçait ce matin qu'un homme avait été assassiné à Ashburnham Hill, près de l'endroit où a été commis le meurtre de Weatherell la semaine dernière, mais cette nouvelle n'est pas fondée.

Il est faux, dit-on, que M. Goodwin ait obtenu un contrat pour enlever la pointe de terre qui s'avance dans la rivière à Grenville.

Disparition

Madame Blanchet, qui était partie de Prescott pour revenir à Ottawa et dont on n'avait pas eu de nouvelle depuis s'est rendue heureusement à Montréal.

En partant de Prescott vendredi, elle est montée dans le convoi de Montréal au lieu de monter dans celui d'Ottawa, et ce n'est qu'à la gare d'Iroquois qu'elle a découvert son erreur et alors elle s'est décidée de se rendre à Montréal où demeure un de ses frères.

Elle a écrit à son mari qui n'a reçu sa lettre que ce matin.

On craignait beaucoup qu'elle eut été victime de quelque accident et M. Blanchet ainsi que les amis de la famille étaient plongés dans la plus grande inquiétude.

Chemin de fer du Nord

La gare du chemin de fer du nord était tellement encombrée de marchandises ce matin que le convoi pour Montréal a été retardé d'une demi-heure. On expédie une grande quantité de bois à Québec par cette voie.

Phosphate

Le phosphate vaut $17 le tonneau livrable à des endroits dans le comté d'Ottawa, où on peut l'expédier sur les marchés.

Travaux publics

—M. C. B. Wright, de Hull, a expédié cinq mille barils de ciment à Grece's Point.

Le meurtre de Weatherell

—L'enquête au sujet du meurtre de Weatherell s'est continuée cette après-midi.

Ruggles Bonell a comparu de nouveau comme témoin et a déclaré qu'il avait reconnu Berry et O'Brien parmi ceux qui lançaient des pierres le soir du charivari.

Madame Cooper a corroboré le témoignage de McMillan et prouvé que les accusés avaient demandé de l'argent à Weatherell.

Le chef de police et le constable Rodgers ont donné leur témoignage relativement à l'arrestation des prisonniers, puis l'enquête a été ajournée.

ETATS-UNIS

Commerce

Mexico, 22—Un grand nombre de négociants se sont réunis en cette ville aujourd'hui pour protester contre la loi qui impose une taxe de un pour cent sur toutes les ventes.

Cette loi a été adoptée dernièrement par le congrès pour prélever des fonds afin de payer les subventions accordées aux compagnies de chemins de fer.

Des assemblées auront lieu dans d'autres villes, et on va prendre des mesures pour faire abroger cette loi à la prochaine session du congrès, au mois prochain.

Départ

New-York, 22—Le général Noyes, exministre des Etats-Unis auprès du gouvernement français, est parti pour Washington cette après-midi.

Après être demeuré quelque temps dans la capitale, il ira à Boston et retournera ensuite à Cincinnati.

Ouragan

Bandbridge, Tenn., 52—Aujourd'hui un ouragan s'est abattu sur cette ville et a causé de grands dégats. Quatre maisons ont été démolies de fond en comble et plusieurs personnes ont été blessées.

Arrestation d'un meurtrier

Savannah, 22—Frank Hudson, l'assassin de madame Lee, a été arrêté hier et a avoué son crime.

On dit qu'il a été enlevé de la prison d'Albany et lynché.

Spéculations

Scranton, 22—Des spéculateurs ont fait assurer la vie d'une vieille femme pour $40,000.

Depuis quelque temps il ne meurt pas une personne âgée en cette ville sans que sa vie ne soit assurée pour plusieurs milliers de dollars.

Grève

Olean, N. Y., 22—Les employés des chemins de fer ont l'intention de se mettre en grève mercredi.

Témoignage de sympathie

Washington, 22—Voici la dépêche que le cardinal Jacoboni a adressée au secrétaire d'Etat le 15 d'août :

“ De même que Sa Sainteté Léon XIII a appris avec la plus profonde douleur que le président des Etats-Unis avait été victime d'une horrible tentative d'assassinat, de même Elle apprend aujourd'hui que sa vie est hors de danger et Elle ne cessera de prier Dieu pour qu'il le ramène à la santé et lui accorde de longs jours pour le bonheur de son pays.”

A la fin de cette dépêche le cardinal Jacobini ajoute :

“ Le soussigné a l'honneur de vous faire offrir ses félicitations au sujet de l'amélioration de l'état du président et de vous dire qu'il forme les vœux les plus sincères pour que sa santé se rétablisse complètement.”

M. Blaine a répondu immédiatement à ces dépêches.

Convention

Elmira, N. Y., 22—Il est probable qu'un grand nombre de personnes assisteront à la convention des *greenbackers* qui aura lieu en cette ville demain.

Naufrages

Washington, 22—Le département du Trésor a reçu une lettre en date du 14 juillet, du capitaine Hooper, commandant du steamer *Corwyn*.

Le capitaine Hooper dit que le lieutenant Herring a rencontré les gens qui ont découvert les débris du vaisseau que l'on suppose être le *Vigilant*. D'après les articles qu'ils ont trouvés à bord, le capitaine Hooper dit que ce doit être le *Vigilant* et que tous les hommes de l'équipage ont péri.

Les habitants du Cap Serdze ont vu passer le *Jeannette* qui se dirigeait vers le nord et des gens qui faisaient la pêche aux phoques sont montés à bord. On croit que la mer arctique sera libre de glace plus tard que de coutume cette année.

Le Président

Washington, 22, 8.30 hrs, p. m.—Le président a pris encore un peu de nourriture sans que son estomac en ait été incommodé. La fièvre diminue.

9.30—Tous les ministres sont à la Maison-Blanche. Ils ont plus d'espoir qu'hier à cette heure. L'irritation de l'estomac est diminuée depuis hier.

Tout ce que l'on peut dire au sujet de l'état du président, c'est que la maladie n'a pas fait de progrès aujourd'hui.

L'inflammation de la glande parotide n'a pas diminué d'une manière assez sensible pour donner beaucoup d'encouragement ; mais on peut dire que la blessure n'offre aucun mauvais symptôme.

Ce qu'il y a de plus encourageant aujourd'hui, c'est que l'irritation de l'estomac est diminuée et que le président peut prendre de la nourriture. Les médecins euxmêmes avouent que le mieux n'est pas sensible.

Le Dr Bliss ne semble pas redouter les suites de l'inflammation de la glande parotide ; il redoute plutôt les suites de l'irritation de l'estomac.

10.45 p.m—Le pouls est tombé à 104 et il n'y a aucun changement dans l'état du blessé depuis le dernier bulletin. Il est moins agité qu'hier au soir à cette heure.

Le Dr Boynton a plus d'espoir qu'hier et dit qu'il ne considère pas le président dans un état désespéré.

Le président a bien reposé depuis onze heures.

23, 2.00 hrs a.m—Aucun changement depuis onze heures. Le malade dort depuis minuit.

EUROPE

Le bill des terres

Londres, 22—Le bill concernant la tenure des terres en Irlande a été sanctionné par Sa Majesté.

C'est un document volumineux qui remplirait au moins neuf colonnes du *Times* de Londres. Cette nouvelle loi ne s'applique qu'à l'Irlande.

Nouvelle du Transvaal

On dit que des dissensions viennent d'éclater parmi les chefs politiques dans le Transvaal.

On veut remplacer le chef du cabinet par un autre homme plus populaire. On n'est pas satisfait de la clause de la nouvelle constitution qui fixe le montant de la dette publique.

Explosion

Vigo, 22—Pendant que l'escadre espagnole manœuvrait hier dans la baie de Vigo, en présence de leurs Majestés, qui étaient à bord du *Saguento* un des canons du *Tornado* a crevé. Un des hommes de l'équipage a été tué et sept ont été blessés.

Extradition

Saint-Petersbourg, 22—On dit que le gouvernement va demander l'extradition de l'individu qui dit se nommer Leo Hartmann et qui est actuellement à New-York.

L'explorateur Stanley

Paris, 22—M. Stanley, le célèbre explorateur en Afrique est dangereusement malade à un endroit situé à mi-distance entre le lac Stanley et l'embouchure de la rivière Congo.

Sources de pétrole

Berlin, 22—Les sources de pétrole à Olheim commencent à s'épuiser.

Nouvelles d'Afrique

La Goulette, 22—Ceux qui se sont mis à la tête des troubles à Sousse, ces jours derniers, ont été amenés prisonniers en cette ville aujourd'hui.

Rixes sérieuses

Londres, 22 — Une dépêche du Caire mande que des troubles sérieux ont eu lieu dans le Soudan et que cent cinquante soldats égyptiens ont été tués.

Les élections en France

Paris, 22—Les républicains calculent que les élections d'hier ont augmenté les forces de leur parti de cinquante nouveaux députés au moins.

Tous les membres du cabinet ont été réélus.

Liquidation de la Societe permanente de Construction Jacques Cartier

Hier après-midi a eu lieu une assemblée spéciale et extraordinaire des actionnaires de cette Société pour décider si elle devait être mise en liquidation. Il y avait environ 200 personnes présentes. Les directeurs : MM. Berthiaume, Brosseau, Deschamps, Prévost, Geoffrion étaient présents.

Au moment où le président de la société, M. W. Berthiaume, allait prendre le fauteuil, M. C. A. Bell proposa que M. Lucien Huot fut élu président de l'assemblée.

C. A. Geoffrion, écr, C R, dit qu'au président de la société était échu ce devoir.

Selon A. Lacoste, écr, C.R., dans toute institution de ce genre, les directeurs élisent leur président, mais les actionnaires ont droit d'élire le leur dans leurs assemblées générales.

Après une discussion assez animée, M. Geoffrion proposa comme amendement, secondé par M. Branchaud, avocat, que M. Berthiaume, président de la société permanente de construction Jacques-Cartier, présidât cette assemblée.

Le vote qui se prit, d'après le nombre d'actions possédées par chaque membre donna le résultat suivant : Pour 632 ; contre 1144.

La motion principale fut adoptée sur la même division.

C. A. Geoffrion, écr, C.R., produit un protêt contre la légalité du vote.

Le président, en prenant son siège, donne lecture de la requête demandant la convocation de l'assemblée et explique les raisons qui ont fait réunir les actionnaires de la société.

A cette phase, L. W. Sicotte, écr, se lève et dit qu'il désire appeler d'une décision du bureau des directeurs par laquelle les actions qu'il avait dans la société ont été confisquées. Il a été, jusqu'en 1876, actionnaire pour $4,000, en actions convertibles. A cette époque il avait déjà payé $3,000 de versements.

Au moment où il fut décidé que ces mêmes actions devenaient permanentes, il (M. Sicotte) s'est trouvé dans l'impossibilité de faire face à ses obligations. C'est aussi à partir de ce moment que les operations de la société ont été en diminuant.

Le 2 août dernier, il a reçu avis que ses actions avaient été confisquées. Il croit que les directeurs en sont venus à une mesure aussi rigoureuse à son égard parce qu'il a signé l'avis de convocation de l'assemblée pour demander la liquidation. Il termine en proposant la résolution suivante :

“ Attendu que les directeurs de la société permanente de construction Jacques-Cartier ont confisqué les actions de L. W. Sicotte, après réception de l'avis d'un certain nombre d'actionnaires de cette société, demandant la liquidation de cette société.”

“ Attendu que les directeurs de cette société auraient dû, après réception de tel avis suspendre toute décision se rattachant aux affaires de la dite société ;

“ Il est proposé par L. W. Sicotte, Ecr. secondé par M. J. L. Barré :—Que la décision des directeurs de cette société, relativement à la confiscation des actions de L. W. Sicotte, Ecr., soit reconsidérée et mise de côté et que les dites actions soient remises dans les livres comme si telle confiscation n'eut pas été faite.”

M. T. H. Robillard s'oppose à cette motion et allègue que l'assemblée n'a été convoquée que pour prendre en considération la question de liquidation.

M. Geoffrion dit que si les directeurs en sont venus à cette extrémité, c'est que les conditions de paiement offertes par M. Sicotte ont été jugées insuffisantes. Les actions de ce dernier auraient pu être confisquées avant cette année, mais le bureau de direction s'attendait toujours à un arrangement qui n'était jamais arrivé.

Que M. Sicotte promette de payer ses arrérages, et il (M. Geoffrion) est prêt à proposer la reconsidération de la dernière décision des directeurs.

Parlant de la réunion de l'assemblée, la convocation des actionnaires a été faite selon lui d'une manière tout-à-fait irrégulière. Il dit que telle convocation ne pouvait être faite qu'au refus du président d'ordonner telle assemblée ce qui n'appert pas par les documents.

A. Lacoste, Ecr, C. R., après avoir répondu à la dernière objection soulevée, dit qu'à son point de vue il ne s'agit que d'une simple question d'équité en faveur de M. Sicotte. Il doute fort que la liquidation décidée, les directeurs puissent plus tard revenir sur une décision antérieure. Il leur est loisible de prendre des procédés judiciaires contre M. Sicotte pour recouvrer des sommes dues, mais on ne devrait pas lui faire subir une perte aussi considérable.

Après quelques paroles de M. L. J. Barré qui cite un autre cas où des actions ont été confisquées dans de semblables circonstances, le débat a lieu sur la question d'ordre soulevée par M. T. H. Robillard, et qui est mise de côté par le président.

C. A. Geoffrion C. R, propose comme amendement :

Qu'il soit permis à L. W. Sicotte Ecr., d'être réinstallé dans la société comme actionnaire, avec la jouissance des actions qu'il y possède, à condition que le dit M. Sicotte paie $500 sur le montant de ses arrérages, et ce dans l'espace d'un mois ; telle réinstallation ne devant prendre effet qu'après le règlement des arrérages précités.

M. Alfred Brunette propose comme sousamendement secondé par M. Dumesnil que l'assemblée soit ajournée à jeudi à 2 heures a. m.

Le vote est pris sur le sous-amendement qui est rejeté sur la division suivante :

Pour : 780 ; contre : 1056.

La division sur l'amendement de M. Geoffrion se fait comme suit :

Pour : 708 ; contre 1135.

La motion principale, proposée par M. Sicotte, est ensuite adoptée par le vote suivant :

Pour : 1150 ; contre : 653.

Le nom de L. W. Sicotte ayant été réinstallé dans la liste des actionnaires de la société,

L'assemblée passe à l'ordre du jour.

Il est proposé par M. A. W. Grenier, secondé par M. Jérémie Perreault :

Qu'il est opportun de liquider de suite la société permanente de construction Jacques Cartier, sous l'opération de la loi, et qu'à compter de ce jour, la dite société soit considéré en liquidation. Qu'à cet effet MM. Besthiaume, Deschamps, Brosseau, Quintal, et J. Perreault soient nommés liquidateurs.

MM. Lacoste, Corneillier, Branchand et Grenier portent la parole sur cette motion qui est adoptée unanimement par l'assemblée.

M. Sicard propose, secondé par M. Lespérance, que pouvoir soit donné aux liquidateurs nommés de faire un examen des livres et des affaires de la compagnie avec instruction de faire rapport de leurs opérations dans trois mois de cette date à une assemblée des actionnaires convoquée à cet effet.

Adoptée.

A minuit et vingt, l'assemblée est ajournée.

Où est l'avantage—On a fait sur la rue Saint Laurent et dans d'autres endroits des expériences avec l'asphalte pour établir sa supériorité sur le macadam. Chaque fois il y a eu même résultat satisfaisant sur les rues où le trafic est le plus considérable.

Le macadam coûte $1.65 la verge et l'asphalte $1.45. Ce dernier peut être réparé aussi facilement que le premier et possède en outre d'autres qualités qui rendront bientôt son usage général.

A TRAVERS MONTREAL

Disparu—Un nommé John Enright, domicilié au No. 354 rue Richmond, est disparu mystérieusement depuis plusieurs jours.

Pique-nique des pompiers—Le corps de musique l'Harmonie de Montréal, a été retenu pour le pique-nique des pompiers qui doit avoir lieu le 15 septembre.

Imprudence—Un boucher négligent a déposé dans un lot vacant entre les rues Brock et Barclay la carcasse d'un animal qui répand une odeur pestilentielle.

Licence accordée—John Doyle, épicier du coin des rues Latour et Busby, dont la licence avait été suspendue pendant trois mois pour vente illégale de boissons, vient de l'obtenir de nouveau.

Accident—La voiture du corps de sauvetage s'est brisée hier matin en se rendant à l'incendie du village Saint Jean-Baptiste ; heureusement qu'il n'en est résulté aucun accident pour ceux qui la montaient.

Recettes de la corporation—Les recettes de la municipalité provenant de licences de différentes espèces se sont élevées jusqu'ici à la somme de $41,000, augmentation de $16,000 sur celles de l'année dernière. Depuis le 1er de juin, 2,228 licences de chiens ont été payées.

Encore le “ Corsican ”—A son arrivée dans notre port, samedi soir, on constata que la voie d'eau de la semaine dernière s'était ouverte et que le bâtiment menaçait de sombrer. Aussitôt on débarqua sa cargaison et il fut conduit dans le bassin de radoub de M. Cantin, où il subit des améliorations importantes.

Voyage de plaisir—Pendant l'excursion par l' “ Harmonie de Montréal ”, de jeudi prochain au soir à bord du *Filgate*, nous apprenons que M. Dudley, de la troupe française chantera deux magnifiques romances : “ Sous les tilleuls ” et “ J'attends ”. On assure aussi que l'orchestre est fort bien préparé pour l'occasion. Nous ne doutons pas qu'avec un si beau programme d'amusement les citoyens se porteront en masse à l'excursion et assureront pour ce voyage le plus beau succès de la saison.

Vol—Hier matin, John Ryan, James Kerr et Thomas Elvert, journaliers, ont été rencontrés par les hommes de la police du port portant un sac qui semblait d'une provenance douteuse. Les trois individus furent arrêtés et logés au poste. En faisant l'inventaire du sac on constata qu'il contenait dix paires de chaussures et une paire de pantoufles neuves. Les chaussures ont été réclamées, ce matin, par M. A. Byarelle, de la côte Saint-Lambert, chez qui elles avaient été volées.

Les accusés comparaîtront mercredi.

Excursion et concert—Comme nous l'avons déjà annoncé il y aura une grande excursion de Québec à Montréal, le 28 août courant, dimanche prochain.

Dans l'après-midi de ce jour, un grand concert sacré sera donné à l'*Union Hall*, 111, rue Notre-Dame, ancienne salle de l'Institut-Canadien, par la “ Musique de la cité ” de Québec, avec le concours de “ l'Harmonie de Montréal.”

La bonne réputation dont jouit le corps de musique de Québec attirera sans aucun doute un bon nombre d'amateurs.

Arrêté sur capias—Louis Giroux, ci-devant boucher de la rue Sainte Catherine, a été arrêté en vertu d'un capias émis contre lui à la demande de M. J. A. McNichols, qui réclame la somme de $900. Comme garantie du paiement de ce montant, Giroux avait hypothéqué des pièces de machinerie, des chaudières à vapeur, etc, qu'il possédait, mais qu'il avait réussi à faire transporter à Chicago, pendant que lui-même se rendait à Saint-Paul, Minnesota. Il y a quelques semaines, le débiteur fugitif revint au pays, et McNichols mis au fait de ses pas et démarches, le fit arrêter immédiatement.

Conflagration—Entre trois et quatre heures hier matin, un incendie s'est déclaré dans une grande maison de brique, située en face des écuries de la compagnie du chemin de fer urbain, rue Saint Laurent et occupée par Mme Tait, épicière et M. Vaillancourt, marchand de farine.

Lorsqu'on sonna l'alarme, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables et enveloppaient une partie de l'édifice. Les pompiers du village Saint Jean Baptiste et du Côteau Saint Louis furent bientôt sur les lieux et combattirent avec courage l'élément destructeur. Une partie de la brigade du feu de Montréal fut appelée, ainsi qu'une de nos pompes à incendie, mais comme il fallait attirer l'eau de trop loin, les jets n'avaient que peu de force et pour comble de malheur, les puits qui alimentaient les pompes furent bientôt à sec et il s'écoula assez de temps avant qu'on put trouver d'autre eau.

Finalement, on parvint à attacher des boyaux à la borne-fontaine du coin de la rue Napoléon et deux heures après l'alarme l'incendie était maitrisé, mais la maison était entièrement consumée.

Craignant une nouvelle conflagration semblable à celle de 1879, un grand nombre de personnes avaient sauvé le plus qu'ils avaient pu de leurs effets. Les écuries de la compagnie du chemin de fer ont aussi échappé comme par miracle à la destruction, car les étincelles pleuvaient sur le toit et les employés durent jeter continuellement de l'eau sur les bâtiments.

Les pertes sont évaluées à $10,000 ou $15,000.

TRIBUNAUX

Sessions Speciales

John Ryan, 22, James Kerr, 20, et Thomas Elvert, 28, journaliers, vol de dix paires de bottes, la propriété de M. A. Byarelle, comparaîtront mercredi.

Alexis Martel et Joseph Roy, vol chez le prêteur Albert, le premier, 6 mois, le second, 3 mois.

Catherine Fitzgerald, assaut sur Henriette Arnold, 20 cts. et les frais ou cinq jours.

Cour de Police

Annie Kennedy, 32, a été trouvée en possession d'une boite de pierre bleue et arrêtée sous soupçon de l'avoir volée. Elle a été incarcérée en attendant que l'on trouve le propriétaire de l'article.

Cour du Recorder

Andrew Phillips, 21, journalier, ivresse et assaut sur la police $10 ou 1 mois.

Charles Martineau, 23, charpentier, même délit, $5 ou 1 mois.

Pierre Gravel, 31, et George Camel, journaliers, assaut sur Louis Lapointe, $1 ou 8 jours chacun.

Joseph Label, 25, charretier, ivresse et désordre, $5 ou 8 jours.

Alcise Fortier, 50, charpentier, ivresse, $2 ou huit jours.

Edouard Péloquin, 22, boucher, même délit, $1 ou 8 jours.

Jean-Baptiste Martin, 25, commerçant, refus de payer son cocher, $1 ou 8 jours.

Effie Johnson, 30, Marie-Louise Archambault, 22, prostituées, vagabondage, 6 mois et $50 d'amende, ou 6 mois.

Joséphine Lemieux, 28, prostituée, même délit, même pénalité.

Burns Langlois, 29, cordonnier, ivresse, $5 ou 8 jours.

Toussaint Major, 22, plombier, ivresse, $5 ou 8 jours.

Eulalie Boudreau, 34, et Désiré Lariche-lière, 38, accusés de tenir une maison de rendez-vous, comparaîtront demain.

Michel Provost, 22, journalier, ivresse, $5 ou 8 jours.

Wm McNiece, 20, John Doran, 20, Patrick Foley, 22, Louis Gauvreau, 32, journaliers, Richard Cantwell, 14, et James Gallagher, 10, vagabondage, $1 ou 8 jours chacun.

James Cunningham et James McAvoy, ivresse et désordre, $5 ou 8 jours chacun.

Richard McDonough, 25, journalier, ivresse, $5 ou 8 jours.

Clémentine Leblanc, 19, Paméla Desnoyers, 20, Julie Malo, 42, Marie Simpson, 17, et Angélina Larose, trouvées dans une maison de rendez-vous, comparaîtront demain.

Albert Morache, 20, journalier, Léandre Picard, 30, boucher, James Kearns, 23, souffleur de verre, Joseph Chartier, 37, journalier, et Thomas Griffin, 40, charretier, même délit, acquittés.

Grand Hotel

Voici la liste des personnes qui sont descendues au “ Grand Hôtel ” à Caledonia Springs, pendant la semaine finissant samedi, le 20 aout 1881 :

M et Mme Baker et enfant, Brockville; Mde A D McPhee, Dlle Theresa Macdonald, Dlle S B Macdonald, Lancaster ; Rév O Bérubé, L'Orignal ; C Mallette, Sainte-Thérèse ; Rév J S Burnett, Martintown ; Rév Robt Campbell, Montréal ; Rév Père Graham, Lochiel ; Rév Père Gauthier, Williamstown ; T J McDonald, Alexandria ; Rév J J Collins, Ottawa ; Wm Jordan, Mde Jordan, Delle Jordan, Delle K Jordan, M Jordan, P R Fauteux, B Kortosk et sa dame ; W Alex Caldwell, J Leclair et sa dame, H R Surgeon, Wm Samuel, Montréal ; J S Macpherson, Dlle Macpherson, Saint-Jean, Q ; Rév C P Reid et sa dame, Dlle Reid, Sherbrooke ; W D O'Keefe, Mde Wm O'Keefe, Delle O'Keefe, Mde R Thompson, Delle McConnell, Ottawa ; Mde H H Pitts, Cornwall ; Mdes W J Dickinson et enfant, Perth ; M et Mde Gisberne et enfants, Ottawa ; M et Mme J Fletcher Cross Toronto ; A Burwash, Arnprior ; Dlle M E Harrington, Dlle L Harrington, Saint-André ; Rév D F Foley, Vankleek Hill ; N Lemieux, Mde D Lemieux, Dlle M M Lemieux, Dlle M B Lemieux, Québec ; Mde Jno O'Meara, Dlle Julia Heeman, Pembroke ; Dlle Clara D S Shannon, Dlle Shannon, W G Anderson, Dlle McMartin, Dlle Rough, Alex Moffatt, Montréal ; Rév F Robinson, Abbotsford ; James Gillies et fils, Carleton Place ; O Plante, Caughnawaga ; C C Perkins, Mansonville, Q ; S C Currier, Barton, Vt ; Ira S Drew, Strasbury, Vt ; James F MacEvoy, John Higginson, Dlle F Campbell, Dlle L Campbell, E B Morrison, H J Cross, L'Orignal ; Wm Howard et sa dame, M.D, Simpson et sa dame, G Herbert Simpson, Dlle A Simpson, Mde S McDonald, Saint-André ; M et Mme Bradley Barlow, Dlle Carrie Foster, Mde F A Metcalfe, enfant et servante ; G Cooke, Saint-Albans, Vt ; W W Benton, F F McDonll, Vankleek Hill ; S E Blair, Wakefield ; Peter McClaren, Perth . A H Johnson, Costleford . A J McDougall, Saginaw City, Michigan ; H S Permalee, Vermont ; D McCallum, Saint-Elmo ; C E Surgeon, J Strachen, Ottawa ; A D McPherson, J A Macdonald et sa dame, A J Macdonald, D A MacDonald, J D Macdonald, Alexandria ; G W Perkins, Ottawa; Jas Drummond, Robt Kerr, Montréal ; Wm Cream et sa dame, Québec ; L Robinson et sa dame, Newport, Vt ; W R Vancourlandt Wm Cream et sa dame, Québec; Wm Lummis et sa dame, Barrie ; Ed Martin, Sandwich, Ill ; Dlle M McDougall, Dlle C A McDougall, Buffalo, N.Y.

VENTES PAR LE SHERIF

No 1419—La Banque Nationale vs The Canada Building Society, et Giroux et al, *tiers saisi*. Lot No 128 de la subdivision du lot No 10 du village de Saint-Jean-Baptiste, sur la rue des Erables (Maple) avec un maison en bois et en briques à une étage et demie et autres bâtiments sus-érigés. Vente au bureau du shérif le 3 septembre prochain à dix heures a. m.

No 2672—The Royal Institution for the advancement of loaning vs Simpson ; lot No 11 du village de la Côte des Neiges avec une maison ou cottage, une autre maison ou cottage plus petite, une écurie, une remise et autres bâtiments sus-érigés. Vente au bureau du shérif le 3 septembre prochain à dix heures et demie a. m.

Nos 891 et 958—La Société Permanente de Construction Jacques-Cartier vs Lamarre et al, *ex nomine ès qual* ; lot No 1027 du plan de la paroisse de Montréal, située en Saint-Henri, sur la rue Saint-Joseph, avec les bâtiments. Vente au bureau du shérif, le 3 septembre prochain, à onze heures a. m.

No 168—La Cité de Montréal vs Davidson, lot connu comme subdivision H du lot No 1726 du quartier Saint-Antoine, sur la rue McGregor, sans bâtiments. Vente au bureau du shérif le 3 septembre prochain à onze heures et demie a. m

COMPAGNIE D'ASSURANCE

WESTERN

CONTRE LE FEU

Et les Accidents Maritimes

INCORPORÉE EN 1851

Capital et actif	$1,637,553
Revenus pendant l'exercice expiré le 31 Déc. 1880	1,301,734

Bureau Principal : TORONTO, Ont.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LANCASHIRE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

FONDÉE EN 1852

Capital	$14,600,600
Revenus pendant l'année expirée le 31 Déc. 1880	3,692,525

Bureau Principal : MANCHESTER, Ang.

Les soussignés, ayant été nommés agents de ces anciennes compagnies d'assurance, si bien connues, sollicitent le même encouragement que le public leur a si généreusement accordé depuis vingt ans.

J. H. ROUTH & CO.

W. J. LESLIE, Inspecteur,
Département de la Marine.

BUREAUX :
No 190, Rue SAINT-JACQUES

Montréal, 20 Août 1881. 286 m

J. S. HAMILTON & CIE

Nos 38 et 40, rue Saint Sacrement

MONTREAL

Offrent en venteenentrepôt ou droits acquittés :

Brandy de Jas Hennessy & Cie, en pièces, en caisses et V. O.

Bandy de A. Matignon & Cie, en pièces de nuit, de quatre et en caisses.

Gin de Boll & Dunlop, en pièces et en bouteilles.

Old Tom Gin en pièces.

Vins de Porte de Graham—Une grappe, trois grappes et quatre grappes, — en pièces.

Champagne Ayala & Cie, G. H. Meunier, Piper Heidsick, W. H. Mill.—En pintes et chopines.

Scotch Whiskey de D. G. Ross, en pièces et en caisses.

Aussi vin de l'Ile Pelée en baril et en caisses.

J. S. HAMILTON & Cie,
Montréal.

208

VENTE PAR ENCAN.

PAR SHAW & GOWDEY

VENTE de meubles neufs et d'occasion, Piano, Miroir, Ameublements de salon et de chambre à coucher et autres effets, à nos salles, 235 rue Saint Jacques, **Vendredi matin,** le 26 Août courant.

Vente à DIX heures.

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs.

285

VENTE PAR ENCAN DE

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Dans les premiers jour de Septembre nous offrirons en vente plusieurs propriétés de valeur : **Magasins, Logements** et emplacements pour manufactures, tous des placements sûrs.

SHAW & GOWDEY,
Encanteurs-Généraux,
235, rue Saint Jacques.

158

A. BOURBONNIERE & Cie

ENCANTEURS

Agents d'Immeubles, Comptables et Commissaires

83 — RUE SAINT JACQUES — 83

Ventes de meubles de ménage, propriétés terrains — à vente privée comme à l'encan — louage de maisons, collections, évaluations etc., etc. Conditions très libérales 273 z

OUVERTURE DES CLASSES

EFFETS REQUIS :

Couchettes en fer,
Sommiers et matelas,
Boîtes de toilette,
Brosses et peignes,
Canifs et ciseaux,
Couverts de tables, etc.

L. J. A. SURVEYER

Marchand de Ferronnerie

188, RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice | Enseigne du Cadenas d'or 2

MARCHANDISES D'ENCAN

1 Lot de toile de foin valant 13c pour 8 cts la verge.

1 Lot de serviettes, valeur réelle 10c, pour 4½ cts.

1 Lot de toile fine blanche, valant 45 cts la verge, pour 35 cts la verge.

1 Lot de serviettes de table, valant $1.50 pour 60 cts la douzaine.

Aussi un lot considérable de boutons pour être vendu à grand sacrifice.

MENOTTES EN SOIE

JORDAN, THIBAUDEAU & Cie tiennent le meilleur assortiment de menottes de soie sur la rue Saint Laurent.

LOTS A BON MARCHÉ

Cette semaine, JORDAN, THIBAUDEAU & Cie offrent en vente au public un lot considérable de chemises blanches (achetées à l'encan) valent $1.25 pour 75 cts la chemise. Les autres marchands demandent $1.20 chacune pour de semblables chemises.

1 lot de collets de toile fine pour hommes, valant 18c, pour 12½ cts.

A PRIX RÉDUITS

Etoffe à robes de bonne valeur pour 7 cts la verge.

Etoffe à robes de bonne qualité pour 10c la verge.

DENTELLES

Le magasin de MM. JORDAN, THIBAUDEAU & Cie est le magasin de dentelles le mieux assorti et le meilleur marché de Montréal.

ENCORE DE LA REDUCTION

INDIENNES

1 Lot considérable d'indienne anglaise, large, dans les patrons les plus nouveaux, a été réduit à 8 cts la verge.

JORDAN, THIBAUDEAU & CIE

289, rue Saint Laurent

(Deuxième porte de la rue Mignonne)

☞ Le seul véritable magasin d'un seul prix de la rue Saint Laurent.

ECOLES !

TWEED !
TWEED !
TWEED !

Magnifique département de bons et forts tweeds américains pour les habits des enfants d'école, sur les patrons les plus récents, réduits de 23 à 18½c la verge.

AU BORD DE LA MER !

Courses en yacht !
Courses en yacht !
Courses en yacht !

Venez voir notre nouvelle flannelle yachting, dans tous les goûts du jour, vendue à 22c la verge.

Aussi, un lot considérable de la même fabrique, réduit à 15c la verge.

AUX VOYAGEURS

DIAGONAL !
DIAGONAL !
DIAGONAL !

Chez S. Carsley vous trouverez un splendide assortiment de Drap Français Diagonal tout laine, pour des costumes de voyage dans toutes les façons, réduit de 45c à 28c.

ROBES DE CHAMBRE

TYCOON !
TYCOON !
TYCOON !

Allez chez S. Carsley où vous trouverez un assortiment de Tycoon Reps pour robes de chambre, dans toutes les nouvelles modes, réduit à 23c la verge.

ENCORE DES REDUCTIONS !

INDIENNES !

Un lot considérable de larges indiennes anglaises, suivant les façons les plus nouvelles, a été réduit à 8½c la verge.

S. CARSLEY,

393, 395, 397, 399, Rue Notre-Dame

MONTREAL

POUR VOS

CHAPEAUX

MOUS ET DURS, EN FEUTRE,

Confectionnés de manière à fournir un un long usage,

Allez chez Cowan.

Chapeaux flexibles, doublure ajoutée, ayant l'apparence du feutre dur ou mou, s'adaptant à touter les têtes. M. Cowan a 70 sortes de chapeaux sorties des meilleures manufactures étrangères, et celles qui sont le plus avantageusement connues. Parmi les différents genres, nous devons mentionner particulièrement le **“ Pull Over,”** le meilleur chapeau que vous puissiez trouver dans la ville.

R. W. COWAN & Co

CHAPELIERS ET MARCHANDS DE FOURRURES

Coin des rues Notre-Dame et Saint Pierre

J. J. REEVES

MARCHAND-TAILLEUR

(Maison fondée en 1859)

No. 9, Place Chaboillez

SPECIALITE de Vêtements sur commande et de confection.

17 Juin 231—ac

SPECULATION POUR TOUS !

Agence a Montreal pour la negociation des fonds publics et la vente des produits agricoles

56 — RUE SAINT FRANÇOIS-XAVIER — 56

On achète et vend toutes les valeurs qui se négocient à la **BOURSE DE NEW-YORK** en lot de **5 ou 500 actions,** avec un avance de 1 pour cent. ou plus, sur la cote. On n'exige pas d'intérêt pour l'échange des valeurs et le client n'a qu'à payer le montant déposé en marge. **COMMISSIONS: 1-4 d'un pour cent.-1-8 de chaque cote.** Les profits sur tous les contrats sont illimités.

Le Blé, le Blé-d'Inde et l'Avoine

Tels que cotés sur les marchés de Chicago, **marge de $10 par 1,000 boisseaux. COMMISSIONS : 1-8 de chaque cote.** Spéculations sur le **LARD** et le **SAINDOUX** à des conditions également favorables.

Tous ceux qui s'occupent des spéculations sur les fonds publics ou les grains obtiendront à ce bureau toutes les facilités et les renseignements nécessaires pour conduire leurs opérations d'une manière sûre et prompte. 282 us

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

LICITATION VOLONTAIRE

Vente par encan de la fameuse mine à phosphate Goldring

Les soussignés ont reçu instruction des co-propriétaires, MM. C. H. Letourneux, R. A. R. Hubert et Adolphe Ouimet, de vendre par encan en leurs salles, à Montréal, la mine “ Goldring ” avec les bâtisses qui y sont construites et l'outillage qui s'y trouve actuellement.

Cette propriété comprend une étendue de 1600 acres, plus ou moins, formée de lots contigus et voisins, et les phosphates soumis le 4 septembre 1880 à l'analyse de J. Baker Edwards, ont atteint le chiffre extraordinaire de 90.10.

Située dans Est Templeton, comté d'Ottawa, qui est considéré suivant la carte officielle de la Commission Géologique, comme faisant partie de la zône minérale la plus riche de tout le district ; elle n'est distante du Q. M. O. et O. et de la rivière Ottawa, que d'un peu plus de 10 milles ; en sorte que l'on peut expédier ses phosphates par voie ferrée et par eau. Les chemins qui conduisent à la mine sont beaux et bien entretenus aux frais de la municipalité, et en toute saison de l'année, il est facile d'en charroyer les produits à des prix modérés.

Plusieurs grands bâtiments, solides et bien faits, y sont érigés, tels que : maison de pension pour les mineurs, logement du surintendant, bâtiment pour le minéral, poudrière, magasin aux provisions, boutique de forge avec outillage, bureau de la compagnie, tramways, chars, etc., bureau de télégraphie dont les fils se relient directement à la “ Dominion Telegraph Co.” à Montréal. L'outillage de la mine, très considérable, est de première qualité.

La propriété est boisée en majeure partie de beaux bois francs qui, employés comme bois de service et de chauffage, rapporteraient un joli bénéfice.

Les titres de propriété sont parfaits et elle est exempte de toute dette.

Dans les 24 heures, on peut, en partant de Montréal, visiter la mine et revenir ici le même soir. Pour ceux qui désireraient la visiter, ils n'auront qu'à s'adresser au gardien qui est là expressément dans ce but.

De la station de Templeton Est, le chemin public conduit directement à la propriété.

La vente du tout aura lieu **LUNDI, le 10 Octobre 1881,** dans nos salles d'encan, à Montréal, No 86 rue Saint Pierre, à ONZE heures a.m.

Les conditions de la vente sont les suivantes : un tiers comptant, un tiers dans 6 mois et le dernier tiers dans 12 mois, avec intérêt à six par cent. Les enchérisseurs auront un dépôt de $1500 à faire.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

281 c

Ce qui va faire rêver les jeunes filles !

TOILETTE en SATIN MERVEILLEUX

Et Satin Broché

Jupe demi-longue en satin uni, coulissée devant, plusieurs fois, à intervalles égaux. Le bord inférieur est orné d'un grand volant froncé, terminé par un petit volant plissé. Derrière, la jupe, drapée en forme de tunique, est garnie sur son bord inférieur de quatre volants étroits plissés. Corsage en satin broché, avec longs pans sur les côtés et petit plastron coulissé s'agrafant sur un plastron en surah plissé et terminé sur son bord inférieur par un nœud en ruban de satin couleur. Le contour du corsage et le bord inférieur des manches sont ornés d'une dentelle blanche à plat. Grand col formé d'entre-deux brodés de dentelle et d'entre-deux brodés que l'on assemble ; une dentelle étroite garnit l'encolure.

On peut se procurer le dessin de cette toilette chez **MM. BOISSEAU FRÈRES, 235 et 237, rue Saint Laurent,** ainsi que le satin merveilleux et le satin broché qu'ils ont reçu cette semaine d'Europe, d'envoi de leur sieur Horace qui vient de terminer ses achats. Ce sont des merveilles qu'on ne pourra manquer d'aller admirer. Grande quantité de marchandises nouvelles leur sont aussi parvenues cette semaine, telles que : Fleurs artificielles, rubans en soie de tous prix, écharpes en soie pour dames, mouchoirs en soie, crêpes, velours, franges, ornements, satin merveilleux, satin de Lyon, satin broché, satin duchesse, cachemires, etc.

BOISSEAU FRERES

235 et 237

Rue Saint Laurent

THE CONTINENTAL

CLOTHING STORE

—66—

Rue Saint Bonaventure

MONTREAL

NOUVEAU MAGASIN !

NOUVELLES MARCHANDISES !

Une révolution dans le commerce d'habillements. Pas de coton mélangé, mais de bons vêtements, solides et bien faits.

Hardes faites pour hommes, jeunes gens et enfants.

Ouvrage de pratique une spécialité.

Un assortiment complet de tout ce qui se vend pour hommes.

Un assortiment complet de Tweeds et Draps Anglais, Ecossais et Canadiens toujours en magasin

Un coupeur américain de première classe.

LES PRIX SONT DES PLUS BAS.

280a **L. F. SMITH, Gerant**

CETTE SEMAINE

NOUS OFFRONS

UNE ROUVELLE CONSIGNATION

DE TAPIS

POUR LE COMMERCE D'AUTOMNE

Lesquels, nous en sommes certains, maintiendront la réputation que nous nous sommes acquise pour vendre les plus jolis tapis au plus bas prix.

Nous profitons aussi de cette occasion pour informer le public que notre assortiment de tapis pour cet automne sera le plus considérable en ce genre en Canada.

LIGGET & HAMILTON

47 et 49

Rue Saint Joseph

VENTE PAR ENCAN.

PAR THOS. J. POTTER.

Vente d'un magasin d'épiceries avec résidence et logement à l'étage supérieur, situé au coin des rues Drolet et Saint-Jean-Baptiste.

La vente de cette propriété [coin nordouest] aura lieu aux salles du soussigné,

Jeudi matin, le 25 courant,

A 10 heures.

Belle occasion pour faire un placement sûr ou une bonne spéculation. Voisins respectables, quartier bien vaste. Communications faciles avec toutes les parties de la ville par la voie des chars urbains, par les rues Saint Denis et Saint Laurent.

Quartier salubre **en hiver comme en été** et dont les avantages sont appréciés ; on achète des lots sur la rue Saint Denis, (en haut), la rue Drolet et les rues avoisinantes pour y construire des résidences de moyenne valeur. La corporation y a fait de grandes améliorations, nouveaux parcs, rues en bon état, etc. De magnifiques institutions religieuses et maisons d'éducation y ont été construites dernièrement.

La propriété qu'on offre en vente convient parfaitement pour y installer un magasin d'épiceries en détail et on peut louer le logement en haut.

Titre parfait. Possession immédiate.

283 THOS J. POTTER,
Encanteur.

L. P. A. GAREAU

Ayant acquis aujourd'hui la renommée pour vendre à meilleur marché que tout autre dans sa ligne, offre présentement à ses amis et au public en général, une grande quantité de HARDES FAITES qu'il est disposé à vendre à prix réduit.

PANTALONS

200	Paires de PANTALONS	$1.00
400	Paires de PANTALONS	1.25
250	Paires de PANTALONS	1.50
219	Paires de PANTALONS	1.75

HABILLEMENS

300 HABILLEMENTS en tweed canadien depuis 4.75 à $7.00

225 HABILLEMENTS en tweed Ecossais vendus à 7.50, 8.00 et $10

VESTES

1800 VESTES.—Le plus gros stock de vestes que nous ayons encore eu en mains, offert à .... 75 cts

☞ Venez voir pour vous convaincre de la réduction de nos prix.

L. P. A. GAREAU

LE MAGASIN POPULAIRE

294

Rue Saint Joseph,

(Coin de la Rue Murray.)

MONTREAL

ALLEZ CHEZ

J. G. KENNEDY & CIE

Et visitez leur assortiment de vêtements pour hommes faits, jeunes gens et enfants.

TOUS LEURS HABILLEMENTS

sont faits des étoffes les plus nouvelles et des meilleures qualités la confection est garantie et en achetant à ce magasin, vous épargnerez un tiers des prix ordinaires.

HABILLEMENTS D'ÉTÉ

MM. Kennedy & Cie sont ceux qui tiennent l'assortiment le plus complet d'habillements d'été de cette ville pour hommes et enfants. Les prix modiques qu'ils demandent défient toute compétition au Canada.

HABITS DE TOILETTE

Vous pouvez vous procurer chez J. G. Kennedy & Cie des habits de toilette confectionnés avec autant de goût que ceux pour lesquels vous auriez donné une commande spéciale et ce à des prix plus modiques que partout ailleurs.

HABILLEMENTS D'ENFANTS

Nous conseillons à ceux qui veulent des habillements pour leurs enfants de s'épargner des recherches inutiles et de fausses représentations en allant de suite à l'endroit où l'on trouve le meilleur assortiment ; cet endroit, c'est au magasin de J. G. Kennedy & Cie, où l'on peut faire le meilleur choix.

J. G. KENNEDY & Cie

LE MAGASIN SANS RIVAL

EST SANS CONTREDIT LE

MONTREAL CLOTHING HOUSE

Qui, par son BON MARCHÉ et la valeur de ses marchandises, a déjà acquis une renommée qui fait honneur à tout commerçant qui désire se faire une clientèle choisie et respectable. Aussi le propriétaire fait-il tout en son pouvoir pour satisfaire le public qui veut bien le patroniser.

Cet établissement n'étant ouvert au public que depuis le premier de Mai dernier, peut cependant s'énorgueillir de pouvoir se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de Montréal, dans la ligne de marchand-tailleur.

☞ Nous conseillons au public d'aller faire une visite au

MONTREAL CLOTHING HOUSE

246

RUE SAINT JOSEPH

MONTREAL

14 juillet 1881 252—

M. A. HAMILTON

105, rue Saint Joseph

MARCHANDISES SECHES

NOUVEAUTÉS

Spécialité de confection de vêtements dans les derniers goûts

On défie toute compétition.

FEUILLETON

LE REVENANT

(SUITE)

Ce qu'on veut, on le réclame : telle est la règle.

Comme le soldat n'avait rien demandé, on ne lui avait rien donné.

Ailleurs, on s'inquiéterait peut-être, à un autre point de vue, d'un homme qui resterait seul à dix pas du lit d'une femme, après le départ des voisins et des valets ; mais dans ce pauvre bon pays, les voleurs sont rares et il n'y a point de méfiance.

Quand bonne personne Marion Lécuyer fut seule, elle se mit à genoux devant le bahut guilloché qui servait de montoir à sa couche. Elle pria pour la maison de Treguern et pour son frère Etienne à qui elle avait presque servi de mère. C'était tout ce qu'elle aimait en ce monde. Hélas ! la maison de Treguern suivait la pente fatale où l'entraînait la destinée, et quant à Etienne qui était à la guerre, la digne Marion avait trop de sang breton dans les veines pour ne pas croire aux tristes présages. Tant de jeunes gars étaient partis ainsi, beaux et braves comme Etienne, pour ne jamais revenir !

En faisant sa prière, Marion Lécuyer pleurait.

Elle se releva enfin essuyant ses paupières rougies, et consolée un peu par son oraison fervente, elle tira la corde qui ouvrait les gros rideaux de son lit. Avant d'y monter, cependant, elle tourna d'instinct un dernier regard vers la place où le *bleu* dormait.

Marion, au moment de faire sa prière, l'avait laissé assis sur l'escabelle.. Elle le retrouva debout. Soit que les yeux de la métayère fussent troublés par les larmes, soit que la lueur de la résine n'éclairât point suffisamment la chambre, elle ne pouvait distinguer ses traits.

— L'homme, dit-elle avec un commencement d'inquiétude, la faim vous est-elle venue en dormant et vous faut-il maintenant à souper ?

L'inconnu fit un signe de tête négatif. La résine en ce moment se prit à pétiller et rendit une lumière plus vive. Les mains de Marion tremblèrent ; elle eut comme une vision.

J'ai trop pleuré, murmura-t-elle. La fièvre est dans mes yeux !

Puis elle reprit, car la flamme de la résine avait baissé et le visage de l'inconnu rentrait dans l'ombre :

— L'homme, vous faut-il un lit, ou voulez-vous qu'on vous ouvre la porte afin de continuer votre voyage ?

— Je n'ai pas besoin de lit, répondit le soldat : cette nuit je ne dormirai point ; mais je ne continuerai pas non plus mon voyage, parce que je suis arrivé.

La métayère joignit ses mains froides et les appuya contre sa poitrine.

— Seigneur Jésus ! murmura-t-elle, est-ce qu'ils m'ont rendue folle avec leurs histoires de malheur !

— Que Dieu vous garde ! ma sœur Marion, dit le soldat qui décrocha la résine et la mit au-devant de son visage, vous n'avez pas oublié votre frère !

Les jambes de la bonne femme chancelèrent sous le poids de son corps. Elle tendit ses bras en avant, et le jeune sergent fut obligé de s'élancer pour la soutenir contre sa poitrine.

— Etienne ! disait-elle en le contemplant à travers ses larmes, le fils de notre bien aimée mère ! Bénie soit la sainte Vierge pour avoir exaucé ma prière, car j'ai craint un instant, mon frère, mon frère chéri, de ne plus jamais te revoir !

Etienne la pressait sur son cœur ; il l'appelait sa sœur et sa mère. Les yeux de Marion tombèrent sur la manche vide qui se rattachait au revers de l'uniforme. Elle baissa la tête et ne parla point. Etienne comprit son silence et murmura :

— Ma sœur, que la volonté de Dieu soit faite ! Nous n'avons pas le temps de nous occuper de nous.

— C'est vrai ! s'écria la métayère, qui le regarda inquiète. Tu m'as dit que tu ne te coucherais pas cette nuit. Pourquoi m'as-tu dit cela ?

Parce que j'ai entendu, répliqua Etienne, comme on parle maintenant, à la veillée, de ceux qui étaient nos maîtres.

— Ah ! fit Marion, tu ne dormais donc pas là, sous le manteau de la cheminée ?

— Je veillais, et je n'ai pas perdu une parole.

Le front pâle du jeune sergent s'était redressé.

— Ma sœur ! ma sœur ! dit-il d'une voix lente et pleine de tristesse, il n'y avait que toi ici pour défendre le nom de Treguern !

— Mais maintenant nous serons deux, n'est-ce pas ? s'écria la vaillante femme, qui mit le point sur la hanche avec défi ; et gare aux misérables lâches qui ont attendu la mort de Filhol pour insulter sa veuve !

— Oui, ma sœur, nous serons deux, répondit le jeune sergent ; tant qu'il y aura du sang dans mes veines, ce sang-là, jusqu'à la dernier goutte, appartiendra aux enfants de Treguern. Mais ils disaient vrai, les gens de la veillée : Geneviève a donné un fils à Treguern.

Marion Lécuyer recula d'un pas.

— Et c'est toi, s'écria-t-elle, c'est toi qui dis cela, Etienne, mon frère !

— Ma sœur, interrompit le jeune sergent, ce n'est pas pour mentir que les morts sortent de leur tombe !

La métayère baissa la tête.

— C'est donc bien vrai que le défunt Filhol t'a parlé ? murmura-t-elle.

— Filhol m'a parlé. Je vais lui désobéir pour la première fois de ma vie. Je ne me coucherai pas sous votre toit, ma sœur, parce qu'il faut que j'entre, cette nuit, au manoir, malgré la défense de Treguern !

Marion Lécuyer se prit à trembler de tout son corps.

—Tu ne feras pas cela, mon frère, s'écria-t-elle, tu as bien entendu ce qu'on a dit : l'Homme noir............ l'esprit du mal a franchi le seuil du manoir !

— J'en sais trop déjà, pour ne pas aller jusqu'au fond de ce mystère. Il y a un homme dans la maison de Treguern. Je veux savoir qui est cet homme et ce qu'il fait chez la veuve de mon frère !

— La porte est close, objecta faiblement Marion L'écuyer, on ne l'ouvrira pas.

— L'issue que nous prenions autrefois pour entrer chez Treguern est-elle condamnée ? demanda Etienne.

La bonne femme croisa ses bras sur sa poitrine.

— Si je te priais de rester avec moi cette nuit, murmura-t-elle avec caresses, Etienne, mon cher enfant, me refuserais-tu ?

— Je vous refuserais, ma sœur chérie.

Marion Lécuyer prit elle-même la résine.

— Viens donc, dit-elle, et que Dieu soit avec toi !

Elle passa derrière son lit. Dans la ruelle, il y avait une petite porte qu'elle ouvrit ; elle remit la résine à Etienne qui la baisa au front et s'engagea dans un étroit corridor.

Marion Lécuyer referma la porte derrière lui et resta en prière sur le seuil.

VIII

Ce qu'on appelait maintenant le manoir de Treguern avait été un immense château, entouré de murailles et fortifié selon l'art du moyen-âge. On pouvait suivre encore sur la pelouse le tracé anguleux de l'enceinte, et une demi-douzaine de monticules régulièrement espacés permettaient aux antiquaires de Vannes et de Redon de fixer avec précision l'emplacement des six maîtresses tours. Un pli de terrain circulaire marquait encore les douves, et à plus de cent pas de la triste maison grise, on trouvait les ruines d'une chapelle de merveilleux style qui avait fait partie des bâtiments primitifs.

Ces vieux châteaux bretons étaient des villes. Il les fallait assez grands pour donner asile à ce peuple de vassaux qui abandonnaient leurs tenances, quand l'ennemi entrait en campagne. Après avoir mesuré en superficie le terrain pris entre les six tours et la chapelle, les antiquaires de Vannes et de Redon avaient déclaré qu'à son bon temps le château de Treguern pouvait bien donner retraite à deux cents familles, y compris les équipages de charrue et les bestiaux.

La tradition du pays avait gardé souvenir de cette puissance, mais ce qui faisait surtout le renom du château de Treguern, c'était l'étendue inusitée de ses souterrains. Les bonnes gens du bourg d'Orlan penchaient à croire que ces souterrains se promenaient en zigs-zags jusqu'aux limites de la Grand'Lande ; quelques-uns admettaient que leur parcours s'arrêtait à la Croix-qui-Marche. Enfin il y avait les sceptiques qui n'accordaient à ces sombres galeries que l'espace compris entre le manoir de Treguern et Château-le-Brec, en passant par la pierre-des-Païens.

Selon ceux-ci, les souterrains du manoir se terminaient par une vaste salle voûtée, au-dessus de laquelle on avait bâti la Tour de Kervoz.

Pourquoi cette communication si intime entre deux maisons ennemies depuis tant de siècles ? Les bonnes gens du bourg d'Orlan n'en savaient pas le premier mot. Le fait existait, ou du moins on en affirmait l'existence : c'était tout.

Il y avait de belles histoires au sujet de ces galeries. Plus d'une fois, disait-on, aux temps chevaleresques, Treguern et Le Brec s'étaient rencontrés sous ces voûtes, à cheval, armés de toutes pièces et la lance couchée. Immédiatement au-dessous de la Pierre-des Païens le souterrain s'élargissait de façon à former une arène circulaire. A l'époque des guerres de succession entre Charles de Blois et Jean de Montfort Treguern était pour Blois avec Bertrand Duguesclin, Le Brec était pour Montfort avec Olivier de Clisson et bien d'autres. Il y eut dans ce noir champ-clos, dont nous venons de parler, une véritable bataille rangée, et Tanneguy de Treguern, vainqueur, put écrire sur la pierre des murailles souterraines les noms de cent ennemis morts.

(*A continuer*)

A. Giberton & Cie

...RESOLES & 7, LeROYER

...Commissionnaires,

Agents de Produits Européens

...ros seulement.

...Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Sauternes, Sicile, Madère, Xeres. Eau-de-Vie, Genièvre, Chartreuse, Bénédictine, Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.

En Stock : Glaces et miroirs, Cuirs et Peaux, Toiles et bluteaux.

Echantillons de : Papiers, Plumes, Souliers, Soies à Ruban, Armes de chasse, Cristalleries, Porcelaines, Etc., Etc.

1er Octobre 1880.

FETE NATIONALE DES Canadiens Français

CÉLÉBRÉE A QUÉBEC EN 1880

Histoire — Statistiques — Documents — Messe — Procession — Banquet — Convention

PAR M. H. J. J. B. CHOUINARD, Sec. Gén. de la Convention

Cet ouvrage est prêt à être livré à ceux qui y ont souscrit ou qui y souscriront avant le 1er Septembre prochain, aux conditions suivantes :

Le volume sera envoyé, franc de port, broché ou relié,

PRIX—Broché......$1.00
Reliure en percaline...... 1.25
Demi-reliure (bibliothèque)...... 1.50

à toutes les personnes qui en enverront le prix à l'adresse suivante :

H. J. J. B. CHOUINARD, Boite 264, Bureau de Poste, QUÉBEC.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 1er septembre 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centins ($1.50).

Québec, 19 juillet 1881.—271

LIBRAIRIE NOTRE-DAME DE LOURDES

CHANTS RELIGIEUX

Amour au Sacré-Cœur — chants au Sacré-Cœur de Jésus et au Saint-Sacrement ; solos et chœurs à trois voix avec accompagnement d'orgue, par l'abbé E. A. Gléiy, gd in 8o......$1.00

Cantiques de saint Alphonse de Liguori, mis en musique par le P. Delenal, in-18. 38c

Cantiques pour le mois de Marie à 1, 2 et 3 voix, mis en musique par le P. Delenal, in-18......15 cts

Chants à Marie — cantiques pour le mois de Mai, les fêtes de la Sainte-Vierge et sur divers sujets, mis en musique par le R. P. Lambillotte, in-18......$1.00

Les mêmes avec accompagnement d'orgue ; gd in-8o 1ère partie $1.50, 2e partie, $1.50 ; 3e partie $1.88.

Choix de Cantiques sur des airs nouveaux pour toutes les fêtes de l'année, pour la première communion, la confirmation, les missions et retraites, l'Avent, le Carême, le Mois de Marie, etc., mis en musique par le R. P. Lambillotte, in-18......$1.00

Les mêmes avec accompagnement d'orgue, 1 vol. gd in-8o......$3.00

Echos de l'âme pieuse dans les sanctuaires de Marie ; chants à la Sainte-Vierge avec accompagnement d'orgue ; gd in-8o par le R. P. Gléiy......$2.50

Fleurs de Mars ; chants à saint Joseph pour son mois et ses fêtes ; solos et chœurs à trois voix avec accompagnement d'orgue, par le R. P. Gléiy, gd in-8......$1.25

Fleurs de Juin — chants au Sacré-Cœur ; solos et chœurs à trois voix avec accompagnement d'orgue, par l'abbé Gléiy, gd in-8o......$2.00

Les Echos de la Sainte Montagne — 32 cantiques à plusieurs voix avec accompagnement, par W. Moreau, gd in-8......$2.50

Le mois de Mai consacré à Marie ou 31 nouveaux cantiques en l'honneur de la Sainte-Vierge, à 1, 2 et 3 voix avec musique, par le P. Delenal, in-12......15 cts

Les Parfums de la Mère Admirable — Cantiques-Litanies-Motets ; musique de W. Moreau, gd in-8o......$2.50

Mois de Marie ou 32 nouveaux cantiques en l'honneur de la Sainte-Vierge, à plusieurs voix et accompagnement, par le P. Delenal, in-18......15 cts

Quarante Litanies de la Très-Sainte-Vierge, composés en l'honneur de l'Immaculée Conception, à 1, 2 et 3 voix avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium, par R. P. Delenal, gd in-8......63 cts

Soupirs de l'Exil — nouveaux cantiques, mis en musique par l'abbé Gléiy, in-12. 75cts

Trente-trois Cantiques pour l'Avent, la Noël et autres fêtes de l'année, en 1, 2 et 3 parties, par le R. P. Delenal, in-18......15 cts

En vente à la librairie

GERNAEY & HAMELIN, 252 — rue Notre-Dame — 252 (En face de la Côte Saint Lambert.

PUBLICATIONS de la MAISON LOUIS VIVES, *Paris*

CADIEUX & DEROME

Seuls Agents pour tout le Canada

Joannis de Lugo, hispalensis, societate Jesu S. R. E. Cardinalis. Disputationes scholasticæ et moralis, accurante J. B. Fournials, 8 vols in-4o......$75.00

Opera omnia Roberti Bellarmini, ven. cardinalis politiani, S. J., iterum edidit. Justinus Fèvre protonotarius apostolicus, 12 vols in-4o......$37.50

S. R. E. Cardinalis S. Bonaventuræ, opera omnia sixti V pontificis maximi Jussu diligentissime emendata. Editio accurate recognita, cura et studio A. C. Peltier, 15 vols in 4o......$50.00

Commentaria in scripturam sacram R. P. Cornelii A. Lapide, editio nova accurate expurgata mendis quæ in priorum irrepsavant, 26 vols in-4o......$68.00

R. P. Francisci Suarez. Opera omnia editio nova, A. D. M. André, canonico. Respellensi juxta editionem venetianam XXIII Tomos in Folio continentem, accurate recognita, reverendissimo Ill. Domino Sergent. Episcopo corisopetensi, ab editore dicata, 30 vols in-4o......$150.00

Grande vie des Saints, comprenant la vie des Saints du Nouveau et de l'Ancien Testament, des Bienheureux et Vénérables Serviteurs de Dieu, les plus récents, par Collin de Plancy, avec le concours de M. l'abbé Darras, 20 vols in-8o......$11.50

Conférences sur les Litanies de la Très-Sainte-Vierge, par le R. P. Justin de Miechow, traduites par l'abbé Antoine Ricard, 6 vols in-8o......$10.00

Œuvres complètes du R. P. Louis de Grenade, traduites par M. l'abbé Barelle, 22 vols in-8o......$31.00

Cours d'instructions populaires par l'abbé J. B. Dobry, 7 vols in-12......$5.25

Le Catéchisme de Rodez, expliqué en forme de prônes par M. l'abbé Luche, 3 vols in-8o......$4.00

Le Grand Catéchisme de Canisius ou précis de la doctrine chrétienne par le R. P. Canisius, traduit par l'abbé A. C. Peltier, 7 vols in 8......$9.00

Nouveau commentaire sur tous les livres des Divines Ecritures, par M. le Dr D'Allioli, traduit par M. l'abbé Gimarey, 8 vols in-8o......$12.00

Grand Catéchisme de la persévérance chrétienne par d'Hauterive, 14 v in-12......$14

Dictionnaire de théologie de Berger approprié au mouvement intellectuel par l'abbé le Noir, 12 vols in-8o......$15.00

Théologie dogmatique du R P Perrone, augmentée du traité sur l'Immaculée Conception, traduction française par MM. Bandel, Védrines et Fournet, 6 vols in 8......$8.00

Œuvres de Mgr de la Bouillerie — Discours — Mandements — Homélies — Allocutions — Sermons, etc., recueillis et mis en ordre par l'abbé Ant. Ricard, 3 vols in 8......$5.25

Histoire de l'Eglise par l'abbé Darras, continuée par l'abbé Barelle, 27 in 8 ; prix du volume......$1.50

Histoire générale de l'Eglise, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, par l'abbé J. E. Darras, 4 in 8 $6.00

Instructions d'un curé de campagne pour tous les dimanches de l'année, les principales fêtes de la sainte Vierge, des saints et autres circonstances, 4 vols in 8......$6.00

La semaine du Clergé, journal hebdomadaire, de théologie, prédication, etc., 16 vols parus, in 4......$40.00

En vente chez

CADIEUX & DEROME, 307, rue Notre-Dame, Montréal

227

ANNÉE SCOLAIRE 1881-82

Aux maisons d'éducation et à MM. les commissaires d'écoles.

On voudra bien se rappeler que notre librairie offre l'**assortiment le plus complet de Livres Classiques et de fournitures pour les écoles**, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos commandes aussitôt qu'il sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'ouverture de classes.

Catalogues, listes de prix, échantillons de papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS

Libraires-éditeurs de la nouvelle série de livres de lecture de Montpetit.

Rue Saint Vincent, Nos 12 et 14.

EN VENTE

Le "Journal quotidien pour 1882" (Diary) en différents formats à l'usage des banques, maisons commerciales, bureaux, etc., ainsi qu'un assortiment complet de fournitures de bureau, chez

AKERMAN, FORTIER & Cie

Papetiers-imprimeurs, fabricants de livres blancs sur commande, etc.

256 et 258, rue Saint Jacques, Montréal

(Ci-devant J. SUTHERLAND) 288

CALVITIE

La Gazoline, la Vaseline, la Carboline, les restaurateurs de la chevelure de Allen ou de Hall n'ont jamais enrichi une tête chauve d'une chevelure abondante. Cette découverte importante est due à M. Wintercorbyn, No 144, King Street West, Toronto, comme peuvent l'attester des centaines de personnes demeurant à Toronto et dans la province. Ce restaurateur se vend en bouteilles à raison de $1 chacune ou de $5 pour six bouteilles. On peut l'acheter chez tous les pharmaciens. Des certificats seront publiés plus tard. Ecrivez-nous pour obtenir des circulaires et des certificats.

UN DEFI

Je suis prêt à déposer $500 destinés aux institutions de charité de Montréal contre un pareil montant fourni par un de ces prétendus fabricants de restaurateurs s'il peut me prouver, par des résultats tangibles, que sa préparation peut être comparée à la mienne dans ses effets.

CHARLES MAITLAND WINTERCORBYN,

144 King Street West, Toronto, Ont.

255 A C a A

P. FORREST

COMMISSIONNAIRE et CONSIGNATAIRE

Montréal, 300 rue St Paul

IMPORTATEUR DE

PRODUITS MANUFACTURÉS

Français, Belges, Hollandais, etc.

MAISON A ANVERS

1, RUE BOURLA

JAN de MAN, correspondant

Ventes de produits canadiens sur les marchés Français, Belges et Hollandais. Intermédiaire pour faire les achats directement aux productions et aux prix effectifs des fabricants.

Relation direct avec les fabricants. Correspondance sollicitée. 259 a

MAISON NOTRE-DAME

E. MATHIEU & FRERE

Epiceries, Vins, Liqueurs,

CIGARES DE LA HAVANE, ETC.

Vin de Messe, une specialité

77—RUE NOTRE-DAME—77

MONTRÉAL

En vous transmettant notre carte d'affaires nous avons l'honneur de solliciter vos commandes que nous remplirons avec empressement. Vous trouverez chez nous un assortiment complet et de premier choix, à des prix uniformes et modérés.

Vos obéissants serviteurs.

214 tm E. MATHIEU & FRÈRE.

CONSERVES DE FRUITS

GADELLES ROUGES ET BLANCHES, GROSEILLES VERTES

FRAMBOISES EN SEAUX

On recevra une quantité de fruits nouveaux mardi matin.

Pois par excellence, se bouchant hermétiquement : chopine, pinte et demi-gallon.

Sucre pour confire les fruits

Wm. ELLIOT,

Coin des Rues Saint Laurent et Sainte Catherine

P. O. boite 563 250

THOS TIFFIN & CIE

No. 214, Rue Saint-Paul

Reçoivent par le Brigantin "JESSY"

500 Tonnes de MELASSE des BARBADES
100 Tierçons "
150 Barils "
50 Boucauts SUCRE
10 Tonnes RHUM

—Aussi par le G. T. R. via San Francisco—

3,600 Boites de THÉS NOUVEAUX DU JAPON.

Qu'ils offrent en vente au commerce aux plus bas prix du marché. 265 sm

N'ACHETEZ que le véritable article.—Nous avons soumis à l'étude un échantillon de la "**Vienna Baking Powder,**" préparée par C. M. PUTNEY, confiseur, 40, carré Victoria. Vous vous assurerez par vous même que tout ce qui rentre dans cette préparation est pur et inoffensif. Vous n'y constaterez pas la présence de l'alum ou de toute autre substance nuisible.

235 HUBBARD & DONALD, chimistes

SOHMER

(Première médaille de mérite et diplôme d'honneur, exposition de Philadelphie, 1876)

Autres pianos de différents prix.

LAVIGNE & LAJOIE

265 — Rue Notre-Dame — 265

MONTREAL

19 août 283

Breveté le 6 Juillet 1881

Avantages offerts aux agents pour la vente de la

POMPE FOULANTE

Par excellence

Prix $2.00

La pompe la plus utile, la moins dispendieuse et la plus en vogue au Canada. Elle lance un jet d'eau à 50 pieds de distance. Indispensable pour laver les voitures et les fenêtres, arroser les pelouses, détruire les insectes sur les arbres fruitiers et les plantes ; elle est aussi très utile dans les cas d'incendie. Adressez-nous un timbre-poste pour obtenir une circulaire illustrée, la liste des prix et connaître en même temps les conditions que nous proposons aux agents.

ADRESSEZ :

EXCELSIOR FORCE PUMP Co

BOITE 469

TORONTO, ONTARIO

Dites-nous où vous avez vu cette annonce. 255 tm ACA

J. R. McLAREN JR.

FABRICANT DE

Récipients de Sureté

BREVETÉS de SHARP

Pour l'huile, pouvant contenir de la kérosine, huile à moulin ou à brûler, benzine, naphte, esprit de térébenthine, huiles douces et autres.

Il a aussi un assortiment complet de voitures pour enfants, brouettes, sleighs, etc. et de tous autres objets en bois.

Le RECIPIENT SHARP a pour lui les qualités suivantes : pas de pertes d'huile ; propreté, n'offre aucun danger, ne répand aucune odeur ; c'est la sûreté, la commodité, l'économie, la durée. Ces récipients peuvent être préparés avec des compartiments si on le demande, ce qui permet de conserver plusieurs sortes d'huile dans le même récipient. Avantage qui le rend supérieur à tout autre appareil de ce genre. Dans chaque compartiment est placée une pompe automatique. Le RECIPIENT SHARP a obtenu une mention spéciale à l'exposition de l'Etat de New-York en 1871. L'institut des Sciences de New-York a accordé le premier prix en 1873 ; 1er prix à l'exposition de l'Etat de Pennsylvanie en 1873. Haute mention honorable à l'exposition internationale de Philadelphie en 1876, la seule qui ait été accordée ; 1er prix à l'exposition fédérale, tenue à Montréal en 1880. Le Récipient Sharp a remporté tous les honneurs dans toutes les expositions.

Bureau, 63 rue du College

MONTRÉAL

MANUFACTURE A HOCHELAGA

1 juin.—s A C 218

L'ÉLECTRICITÉ, C'EST LA VIE

APPAREIL CURATIF DE NORMAN

Pour le soulagement et la guérison des maladies de la moelle épinière, des nerfs, du foie, des reins, des poumons et de l'estomac, des attaques de paralysie, de la débilité, la goutte, le rhumatisme, la névralgie, la bronchite, l'asthme, etc.

Le soussigné ayant été nommé agent pour la vente de ces appareils précieux, sera heureux d'adresser des pamphlets qui en donnent la description à quiconque lui en fera la demande.

Ces appareils seront expédiés par la malle ou l'express, franc de port, sur demande.

J. A. HARTE, Pharmacien. "Glasgow Drug Hall" 400, rue Notre-Dam

266

LE PRIX D'UNE BONNE REPUTATION.

Notre réputation est si bien établie que d'autres personnes sur la rue Saint Laurent cherchent à imiter nos ouvrages afin de tromper nos pratiques. Afin de prévenir cela, nous avons jugé à propos d'ouvrir une agence au No 204, rue Saint Laurent, où nos clients seront servis comme à l'ordinaire par l'ancienne teinturerie Parker.

BRITISH AMERICAN DYEING Co

Agence : No 204, rue Saint Laurent.
Bureaux : No 521, rue Saint Joseph.
" No 221, rue McGill.
" No 93, rue Sainte Catherine.

ON DEMANDE un homme pour friser la plume. Une personne connaissant bien son métier sera employée à l'année.—*British American Dyeing Co*, 521 rue Saint Joseph. 246

LE CONCASSEUR UNIVERSEL

SYSTÈME PATENTÉ DE NEWELL

Nous donnons avis par les présentes que Wiliam Wingfield Bonnyn, au No 26, rue de l'Hôpital, Montréal, P. Q., n'est plus notre agent pour louer, affermer ou vendre le **Concasseur Universel, système patenté Newell**, ou de faire aucune transaction en notre nom. Adresser toute communication à

NEWELL & CHAPIN, 31, Cortlandt Street, Cité de New-York.

20 juillet 1881.—270 qs

HENRY BIRKS & Co

BIJOUTIERS, ETC

FONT une SPÉCIALITE des MONTRES

Montres Waltham de tous les genres. Ces messieurs sont les seuls agents pour les célèbres

Montres de Ulysse NARDIN

qui sont sans égales pour garder le temps exactement.

Diamants de la plus belle eau enchassés dans des bagues, des pendants d'oreilles, des breloques, etc., dans le dernier goût.

222, RUE SAINT JACQUES

4 juillet — a c 243

DEMENAGEMENT

—AU—

No. 207, Rue McGill

Au coin de la rue des Récollets.

La Pharmacie de RICHARD BIRKS qui était établie depuis trente ans au No. 187 rue McGill, a été transportée dans la maison spacieuse portant le No. 207 de la rue McGill, au coin de la rue des Récollets.

Comme par le passé, on trouvera dans cette pharmacie un assortiment complet de **Remèdes et Produits chimiques de première qualité** et le propriétaire espère recevoir à son nouvel établissement de la part du public le même encouragement qu'il a reçu pendant trente ans à son ancien établissement.

Prescriptions remplies avec le plus grand soin.

RICHARD BIRKS

CHIMISTE et PHARMACIEN

14 Juin 1881 230—tm c

"THE COOK'S FRIEND"

POUDRE A PATE

Doit être la meilleure en usage et ce pour les raisons suivantes :

1o. Les matières qui entrent dans sa composition sont essentiellement salubres, ainsi absence complète d'alun et de toute autre substance injurieuse ou inutile.

2o. Elle contient plus de qualité pour faire lever la pâte malgré la modicité de ses prix que toute autre poudre de même nature qui se vend sur le marché.

3o. Sa qualité est toujours la même et personne n'a formulé encore une plainte contre cette préparation.

Demandez le "COOK'S FRIEND" et défiez-vous des imitations qui portent un nom semblable.

En vente en détail chez tous les épiciers.

20 juillet 1881. 257 a

Alex. Chisholm

MARCHAND A COMMISSION DE PRODUITS

No. 36, rue St. Pierre

MONTREAL

Sollicite des consignations de beurre, fromage, œux et autres produits.

Toute information quant aux prix, etc. donnée avec plaisir et sans délai.

Retours faits promptement.

RECOMMANDATIONS : — MM. J. Y. Gilmour & Cie., marchands en gros de marchandises sèches, Montréal ; Adam Darling, Ecr., marchand en gros de vaisselle, Montréal. 1—a c

F. C. SILCOCK

MARCHAND A COMMISSION

DE

Beurre, Fromage, etc

100, RUE DES ENFANTS-TROUVES

MONTREAL

Fait une spécialité du commerce de beurre des cantons de l'Est.

On sollicite une commande.

9 sept.—a

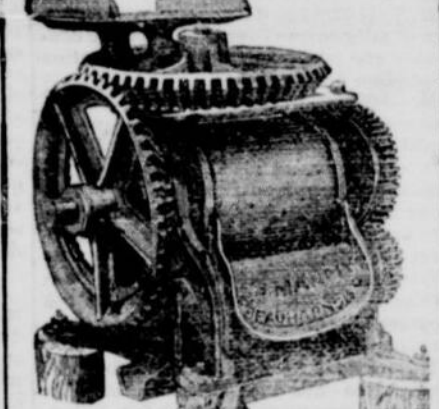

APPAREILS

Pour la fabrication du

SIROP DE SORGHO

Pour le Sirop :

Presses à trois cylindres,
Engins à acide carbonique,
Cuves à défécation
Cuves de repos,
Evaporateurs,
Thermomètres,
Aréomètres, etc.

Pour la fabrication du sucre :

Appareils à cuire dans le vide,
Bacs à cristallisation,
Malaxeurs,
Centrifuges, etc

Fabricant nous mêmes le sirop et le sucre de sorgho sur une grande échelle, nous sommes en état de fournir tous les renseignements possibles concernant cette nouvelle industrie. Circulaires envoyées gratis sur demande.

E. S. MANNY.

Beauharnois, 27 Mai 1881.—sm c

McCALL FRERES & Cie

400, East Gerrard Street,

DON RIVER,

TORONTO

FABRICANTS ET COMMERÇANTS

D'huile a machines

—ET—

D'huile a eclairage

19 octobre 1880. 35 a c

CHRISTOPHER SONNE

FABRICANT DE VOILES

étant DÉMÉNAGÉ dans un local plus commode,

No. 5, RUE SAINT-PIERRE

Près du quai Allan

recevra des commandes pour la confection de tentes de toutes sortes, auvents de toutes nuances sacs à grain, couvertures pour chevaux et voitures (à vendre ou à louer.) Toutes commandes exécutées aux plus bas prix 289 tm c

Thomas Sonne

MANUFACTURIER

De VOILES,

TENTES,

AUVENTS

COUVERTURES de CHEVAUX et de VOITURES

AUSSI

Tentes et toiles goudronnées

A LOUER

279 ET 281, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL

29 Sept. 1880. 18—a

G. J. LUNN & Cie

711 — Rue Craig — 711

MONTRÉAL

MACHINISTE GÉNÉRAL

MANUFACTURIER DE

Presses à Vis, Outillage pour Presse,

MOULES POUR TABAC, etc.

A VENDRE

Grand Avantage !

Des bons PIANOS de SECONDE MAIN des manufactures suivantes sont pris en échange pour les

NEW-YORK WEBER

SAVOIR :

HENRY F. MILLER, Boston
CHICKERING do
HALLET & DAVIS do
ERARD, Paris.
T. D. HOOD, Montréal.
M. C. VOGT & CO, Montréal.

S'adresser à la

New-York Piano Co

228, RUE SAINT JACQUES

22 Mars. 162

Pianos "Schomaker," droits et carrés

Avec cordes en fil d'or brevetées

Les soussignés ont maintenant en mains une grande quantité de ces PIANOS DE PREMIER ORDRE qu'ils offrent en vente à des prix bien moins élevés que ceux des autres fabriques.

Ces magnifiques instruments ont remporté les

PRIX et DIPLOME d'HONNEUR

A l'exposition internationale de Philadelphie, en 1876, ayant obtenu 96 points sur un total possible de 96 points, LE PLUS GRAND HONNEUR dont aucune fabrique ait jamais été l'objet.

Chaque piano est d'un genre de construction supérieur, l'ouvrage est du plus beau fini et ces instruments sont **garantis pour cinq ans.**

ON OFFRE AUSSI EN VENTE

Plusieurs bons pianos d'occasion des fabriques "Chickering, "Berry," "Stoddart & Dunham" et Keanich & Back," qui seront vendus à grand sacrifice pour clore des comptes et consignations.

On prie les personnes qui désirent se procurer des pianos de nous faire une visite avant d'acheter ailleurs.

M. HICKS & Cie

SALLES DE VENTE ;

430 et 432, rue Notre-Dame

17 Juin 1881. 231

BOLTON & SMITH

167, rue de la Montagne

MANUFACTURIERS

D'ORGUES POUR EGLISES

Avec cadres de toutes espèces d'architecture, avec combinaison de jeux, et depuis un jusqu'à trois rangs de clefs, du prix de $350 en montant.

On accorde et l'on répare les Orgues

A LA VILLE ET A LA CAMPAGNE

Ordres exécutés avec promptitude. On garantit satisfaction entière. 153 a

VENTE DE MUSIQUE

A BON MARCHÉ

6,000 morceaux

de musique en feuilles, vocale et instrumentale,

A UN CENTIN PAR PAGE

Nous vendons notre vieux stock pour faire place au nouveau.

Le lot comprend différentes formes de composition et tous les degrés difficiles.

DeZOUCHE & Cie, 233, rue Saint Jacques

181 a

Chez H. J. Shaw & Cie vous pouvez acheter des ameublements de chambre à coucher en noyer noir solide pour $35, $45, $50, $60 jusqu'à $275 ; bons ameublements en frêne avec bordure en noyer noir (8 morceaux) pour $21, $25, $35, $45 jusqu'à $125. Ameublements de salon en noyer noir avec couverture en crin (7 morceaux) pour $45, $50, $55, $60, $65 et $70 ; en rep pour $40, $50, $55, $60, $65 jusqu'à $100 ; en soie grège pour $65, $70, $80, $90 jusqu'à $250 ; en ébène avec bords dorés et couverture en soie cordée pour $125 jusqu'à $350, etc., etc. Buffets en noyer noir pour $18, $20, $24, $27.50, $32.50, $40, $50, $60, jusqu'à $150. Tables de salle à dîner avec panneaux extra, $9, $15, $18, $20, $22.50, $25, $30, $40 jusqu'à $75. Chaises de salle à dîner avec sièges perforés, 60c, 95, $1.10 ; en noyer noir, $1.75, $2, $2.25, $2.50, $3, $4.50 et $5.50 ; avec siège en imitation de cuir, $2 à $6.50 ; siège en cuir, $5 à $15, avec fauteuils pour appareiller. Canapés de 30 différents genres depuis $7.50 jusqu'à $50. Porte-chapeaux de vingt différents genres, depuis $7.50 jusqu'à $75, avec chaises d'anti-chambre pour appareiller. Une grande variété de casiers cylindriques, y compris ceux à compartiments, tant admirés pour leur fini. Pupitres de bureau, à cylindre, de différentes dimensions et sortant des meilleures manufactures, prix de $25 à $80. Ecritoires pour dames, de $16 à $50. Casiers à musique en chêne avec bordure en or, ou ébène et or, de quinze différents modèles ; tables de centre, bibliothèques et tables de bureau, étagères à bouquets, miroirs, crochets de fantaisie, chaises de fantaisie, garde-robes, etc., etc. Tous ces articles sont dans les dessins les plus nouveaux et du plus beau travail. Venez et achetez.

H. J. SHAW & Cie,

726, rue Craig, près du carré Victoria.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

DEMANDEZ LE FIL de CHADWICK—ESSAYEZ-LE.

J. WRIGHT & Co

Fabricants de

Meubles d'art et d'eglises, d'ameublements de banques et de bureaux, de parquets en marqueterie et de toute sorte de jolis ouvrages en bois,

11 à 17, rue Hermine, Montreal

Catalogues illustrés de parquets et marqueterie fournis sur demande.

USINES METALLURGIQUES du CANADA

177, rue Craig

Plombier, ajusteur d'appareils pour engins et pour le gaz, machiniste, exécuteur d'ouvrages en cuivre et en fer.

Fabricant d'appareils calorifères à l'eau chaude et à la vapeur, et de toutes sortes d'ouvrages en cuivre pour brasseries, tanneries et vapeurs. Jauges à vapeur réparées et vérifiées.

JAMES MATTINSON,

184 a MONTREAL.

MM. J. Bte MANTHA et Cie

Nos 10 et 12,

RUE SAINT CHARLES BORROMÉE

L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanchir embouveter, scier à la scie ronde ou à l'échasse, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiserie, tels que portes, chassis, lucarnes, portiques, etc., etc.

Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.

J. B. MANTHA, Ci-devant chez MM. Pâquet et Robert. | T. PRÉFONTAINE, Pour les finances 161 a

EMPIRE WORKS

C. B. Mahon & Cie

FABRICANTS D'INSTRUMENTS ARATOIRE

Sollicitent vos ordres pour la fonte de toutes sortes d'instruments légers et de poids.

Moulages faits chaque jour. Deux fourneaux en opération

27 — Rue Dalhousie — 27

MONTREAL.

DUFRESNE & JODOIN

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

EN GROS ET EN DÉTAIL

CLOS : 484 à 494, RUE SAINT JOSEPH

Coin Sud-Est de la rue Guy.

BUREAU, 496 RUE SAINT JOSEPH

Assortiment complet de Bois-franc, Pin, Pruche et Epinette. Aussi Bardeaux de toutes espèces, sciés et planés, Lattes, etc.

Le tout à prix réduits. 189

D. PARIZEAU

Marchand de bois de sciage en gros et en détail.

Assortiment des plus complets. Prix le plus bas du marché.

No 430, rue Lagauchetière, côté Est de la rue Saint Laurent, rue Craig, coin de la rue Amherst, et sur les quais, en bas du marché Bonsecours.

Bureau principal : No 430, rue Lagauchetière, Montréal. 33

A VENDRE

5 Millions de Pieds de Bois de Sciage, etc.

De toutes épaisseurs, largeurs et qualités préparés ou brut.

Lattes, Bardeaux sciés et fendus, Clôtures, Moulures, etc.

Au clos de

A. HURTEAU & FRERE, No. 92, Rue Sanguinet, Coin de la Rue Dorchester.

Réparations de Maisons

MM LAVOIE & LEFEBVRE

Peintres de maisons et d'enseignes, tapisseurs, tapissiers, blanchisseurs, etc., sont prêts à faire des travaux de première classe, à

25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs,

En exécutant l'ouvrage eux-mêmes, ils peuvent garantir pleine satisfaction.

Une visite est respectueusement sollicitée au No. 156, rue Saint Laurent, près de la rue Dorchester, et 550, rue Mignonne.

Spécialité : Posage du nouveau papier cadeau.

10 mars. aa—13

AVIS

M. O. DeBLOIS informe ses amis et le public que vu l'augmentation considérable de ses affaires, il s'est assuré le concours de M. T. Charpentier, avec qui il a formé une société sous la raison sociale de DeBlois & Charpentier.

N. B.—MM. DeBlois & Charpentier profitent de la circonstance pour offrir leurs sincères remerciements aux personnes qui les ont honorés de leur clientèle. Ils espèrent pouvoir mériter à l'avenir la continuation de leur bienveillant patronage.

DeBlois & Charpentier

FABRICANTS DE

Dalles, Dalots et Corniches en tôle galvanisée, couvertures en ardoise et métaux, etc., etc.

OUVRAGES EN PLOMB, GAZ et FOURNAISES

Toutes réparations exécutées promptement et à bon marché.

BUREAU :

280, Rue SAINT LAURENT

Atelier : 207½, rue Saint-Charles Borromée

A. SICOTTE

Ferblantier et Plombier

Et ouvrier de les Appareils à Gaz,

Poseur de FOURNAISES à air chaud, BAIGNOIRES, de PRIVÉS, et couvreur en fer blanc.

Tôle galvanisée, conducteurs et tuyaux métalliques.

831, RUE ST. LAURENT MONTRÉAL

FOURNEAUX

EN FER FORGÉ

AVEC GRILS AMÉLIORÉS

Ces fourneaux sont fabriqués dans mes ateliers et je puis garantir qu'ils donneront satisfaction.

272a W. CLENDINNENG.

MOUCHES A PATATES

Assurez votre récolte de patates en employant le plus pur **Vert de Paris.**

ELLEBORE

Détruisez toutes les chenilles sur les groseilliers en employant le pur Ellebore blanc. En vente chez

G. L. WIGHT, Pharmacien, Coin des rues Saint Joseph & Richmond.

267 a

TORDEUSE ! TORDEUSE ! TORDEUSE !

La meilleure place pour acheter une tordeuse neuve est à la Compagnie des Tordeuses Canadiennes. C'est aussi le meilleur endroit le plus propice pour y faire faire la réparage des machines à tordre. Tout est de la meilleure qualité et les prix sont raisonnables. La Compagnie des Tordeuses Canadiennes se trouve au No 31, rue Bonaventure, Montréal. — J. KIMBALL, Gérant.

—N. B.—Les cultivateurs devraient s'adresser à cet établissement pour acheter ou faire réparer leurs tordeuses. 152 a Al

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN

212 et 214, rue Notre-Dame

PRIX D'ABONNEMENT

CANADA

VILLE	—Un an......	[illegible]
do	—Un an, d'avance......	[illegible]
do	—Six mois......	[illegible]
do	—Six mois, d'avance......	[illegible]
CAMPAGNE	—Un an......	[illegible]
do	—Un an, d'avance......	[illegible]
do	—Six mois......	[illegible]
do	—Six mois, d'avance......	[illegible]

ETATS-UNIS

Un an, payable d'avance en or...... [illegible]
Six mois " " ...... [illegible]

FRANCE

Un an...... [illegible]
Six mois...... [illegible]

Frais de port payés par les éditeurs

TARIF DES ANNONCES

Par ligne

Première insertion...... [illegible]
Autres insertions, tous les jours...... [illegible]
" trois fois par semaine...... [illegible]
" deux fois par semaine...... [illegible]
" une fois par semaine...... [illegible]
Avis de naissance, mariage ou décès...... [illegible]

AVIS

Toutes notices et avis spéciaux en faveur de manufactures ou de corporations privées et publiques, concerts, etc., seront chargés vingt centins la ligne.

EDITION HEBDOMADAIRE

(Paraissant le samedi matin.)

Un an (payable d'avance)...... [illegible]

Frais de port payés par les éditeurs

ANNONCES

Par insertion

Une ligne...... [illegible]
do trois mois...... [illegible]
do six mois...... [illegible]
do un an...... [illegible]

On pourra lire *La Minerve* à New-York, chez G. P. Rowell & Cie, agents de publicité, qui la tiennent à l'usage du public.

La Compagnie d'Imprimerie de LA MINERVE

Propriétaires